

le 15^e jour du mois

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

AVRIL 2012/213



BELGIQUE
BELGIË
P.P.
LIEGE X
BC 1140

Bureau de dépôt Liège X
Éditeur responsable :
Laurent Despy
Place de la République
française 41 (bât. O1)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août

STScl (NASA & ESA)

Sciences de l'Univers

2 à 12

sommaire

Fiscalité
Le Tax Institute invite Herman Van Rompuy
Page 2

Intoxication
Le point sur la bactérie E.coli
Page 4

Ecosystème
Les macaques au secours de la forêt
Page 5

Jupe ou pantalon ?
Histoire politique
Page 7

Histoire culturelle de Wallonie
Un bel ouvrage consacré au patrimoine
Page 11

4 questions à
Jean-Jacques Detraux,
sur la personne handicapée
Page 12

Liège se place en orbite

Nouvelle entité interdisciplinaire, le "Liege Space Research Institute" (LISRI) est orienté vers la recherche et la technologie spatiales. Issu d'une longue tradition dans la cité mosane et d'un grand renom dans le monde, il tire parti des fruits d'un réel patrimoine tourné vers les sciences de l'Univers, les systèmes de télé-détection, l'opto-électronique, l'expérimentation sous vide et en microgravité, etc. C'est l'une des grandes entités de recherche thématique qui s'organisent au sein de la communauté universitaire.

Voir page 3

Droit fiscal

Naissance d'un Tax Institute à l'ULg

A la rentrée 2007, les enseignements de spécialisation en droit fiscal, qui existaient à HEC-ULg en horaire décalé et en faculté de Droit en horaire de jour, fusionnaient pour donner le jour à un master complémentaire en droit fiscal, dont on salue aujourd'hui le franc succès puisqu'il a rassemblé en 2011 quelque 80 étudiants. Cette collaboration interfacultaire est aujourd'hui intensifiée, sous la forme d'un "Tax Institute" qui sera inauguré officiellement ce 14 mai aux amphithéâtres de l'Europe, en présence du président du Conseil européen Herman Van Rompuy. Cet événement solennel sera précédé d'un "lunch fiscal", au château de Colonster, animé par le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude fiscale et sociale, John Crombez. Il y sera question d'abus de droit en droit fiscal, sujet de nature à couper l'appétit de certains...

Réformes fiscales

Co-présidé par Marc Bourgeois (faculté de Droit), Alain Jousten et Isabelle Richelle (HEC-ULg), ce Tax Institute tient lieu de plateforme destinée à prolonger dans le domaine de la recherche une collaboration fructueuse du point de vue de l'enseignement, qualifiée de "petite révolution". Ce nouvel institut, indique Marc Bourgeois, « entend rassembler les forces vives de notre Université qui étudient ou enseignent des thématiques en lien avec la fiscalité et la finance publiques. Ce sont, pour l'heure, essentiellement des juristes, des économistes, mais aussi des gestionnaires spécialisés en fiscalité et en finances publiques. Au surplus, nous cherchons d'ores et déjà à développer des collaborations avec d'autres disciplines telles que la criminologie (dans le cadre de thématiques en lien avec la fraude fiscale), l'histoire - plus précisément l'histoire de l'impôt - ou encore la philosophie (de l'impôt). »

La création de ce Tax Institute semble tomber à point nommé, à l'heure où la fiscalité et les finances publiques apparaissent particuliè-



lièrement attractives somme objets d'étude d'une part et comme perspectives d'orientation professionnelles d'autre part, dans le double contexte d'une crise majeure des finances de l'Etat et d'un profond bouleversement des principes sous-tendant le droit fiscal. « Le besoin d'études impartiales et désintéressées tant en fiscalité qu'en finances publiques est patent. Le Tax Institute vient créer un cadre scientifique permettant un dialogue qui, autrement, serait quelquefois incongru », insiste Isabelle Richelle. Qui note, avec Marc Bourgeois, que le Tax Institute travaille d'ores et déjà sur l'important volet fiscal contenu dans l'accord sur la sixième réforme de l'Etat, lequel prévoit en particulier la régionalisation d'une large part de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) ainsi que sur la « crise des finances publiques et leur nécessaire assainissement », celui-ci passant par la création de nouveaux impôts ou l'aménagement du régime des prélèvements existants.

En amont, le Tax Institute entend assurer une mission académique d'appui dans le cadre de la création de ces nouvelles mesures fiscales. « En aval, nous commenterons de manière critique leurs

résultats », conclut Marc Bourgeois. Et d'ajouter : « Il faut rappeler que la crise économique et financière est étroitement associée à une grave crise des finances publiques dans les Etats européens qui seront probablement désormais contraints de garantir un certain équilibre des finances publiques par le biais d'une règle constitutionnelle. C'est une grande révolution, et donc une autre thématique de recherche pour le Tax Institute, qui vient de lancer une recherche doctorale sur ce sujet. »

Doctorat revalorisé

L'un des objectifs à court terme du nouvel Institut est d'ailleurs de favoriser l'émergence de recherches doctorales en fiscalité et en finances publiques, répondant ainsi à « une demande nouvelle émanant de la pratique » alors même que seulement cinq doctorats ont été défendus à ce sujet en Fédération Wallonie-Bruxelles au cours des 50 dernières années. « Toutefois, reprend Isabelle Richelle, nous constatons aujourd'hui une revalorisation du doctorat, précise pour les facultés d'analyse critique et de persévérance qu'il mobilise, mais aussi parce que les docteurs sont des profils très spécialisés, dotés d'un know-how solide, alors que la fiscalité s'est elle-même fortement spécialisée et complexifiée. »

Patrick Camal

La gouvernance économique de la zone euro après la crise : impact sur les politiques nationales

Conférence de Herman Van Rompuy, président du Conseil européen.

Le lundi 14 mai à 16h, aux amphithéâtres de l'Europe.

Contacts : tél. 04.366.31.93, courriel daniel.schleck@ulg.ac.be

carte BLANCHE

Presses universitaires de Liège

Un service à la communauté universitaire et à sa notoriété

Belfius, Ethias, Fédération Wallonie-Bruxelles : suffit-il de changer de nom pour changer de destin ? La question ne mérite pas d'être posée en matière de publication à l'ULg. Car si les anciennes "Editions de l'université de Liège" deviennent les "Presses universitaires de Liège", c'est moins dans la forme que sur le fond que des changements essentiels ont été réalisés.

Au commencement était une volonté des autorités de reprendre la main sur un pilier qui depuis toujours aurait dû apparaître davantage dans les missions de l'Université : l'impression et la diffusion d'ouvrages de qualité à caractère scientifique ou de vulgarisation et, partant, la contribution au rayonnement de notre Institution et de la recherche. Les "Presses universitaires de Liège" sont désormais cet outil destiné au service à la communauté des professeurs, des chercheurs et des étudiants, mais aussi au soutien de la notoriété de l'université de Liège sur le plan international.

L'enjeu était de taille ! Il fallait d'abord trouver un moyen de valoriser une partie de l'ancien catalogue qui regroupe de nombreux titres de qualité et qui fait partie de l'histoire des éditions. Il fallait aussi intégrer l'esprit et la règle impulsés par le projet de "Presses universitaires de Liège – Sciences humaines" piloté par Vinciane Pirenne, Jean-Pierre Bertrand et Gérald Purnelle dans le cadre de la faculté de Philosophie et Lettres. Ce projet souhaitait, à juste titre, mettre l'accent sur le contrôle des contenus afin de protéger l'image institutionnelle et attirer de bons manuscrits, tant à l'ULg qu'à l'extérieur. Il fallait également réfléchir au délicat problème de la diffusion en librairie, un enjeu sans solution idéale étant donné les

centaines de nouveaux titres disponibles sur le marché chaque mois, mais aussi la difficulté pour les libraires de mettre en évidence des ouvrages au titre parfois hermétique.

Après un peu plus d'un an, les réformes ont été lancées et une partie des procédures est en place. Il est temps d'en parler dans le détail.

"Séries disciplinaires, collections thématiques, essais et manuels"

Sur le plan du contenu d'abord, le futur catalogue comprendra des "Séries disciplinaires" et des "Collections thématiques" destinées à accueillir des ouvrages purement scientifiques rédigés par des chercheurs à l'intention des scientifiques de leur champ d'étude. Pour autant qu'elle organise un comité de lecture et un contrôle des contenus, chaque discipline est invitée à proposer sa propre série et des groupes de recherche peuvent décider de lancer des collections davantage ciblées. Des revues spécialisées, nouvelles ou existantes, relèvent aussi de cet ensemble.

Le catalogue comprendra également des "Essais" qui sont des ouvrages de réflexion et d'opinion rédigés dans une perspective de vulgarisation par des chercheurs, docteurs, docteurs et professeurs à l'attention d'un public plus large que les spécialistes de leur seul champ d'étude. Le propre de l'essai réside dans le parti pris assumé de l'auteur vis-à-vis de son propos et de sa réflexion. Enfin, on y trouvera des "Manuels" qui sont des ouvrages écrits par des enseignants ou des formateurs à l'attention d'un public bien défini dans une perspective scientifique, mais avec un souci pédagogique affirmé. Ils sont

réalisés pour servir de supports aux étudiants et aux jeunes chercheurs qui travaillent dans le champ concerné.

Sur le plan du contenu, signalons enfin un axe éditorial "Patrimoine" destiné à accueillir des ouvrages écrits par des auteurs directement ou indirectement liés à l'ULg et soucieux de valoriser le patrimoine de cette dernière : patrimoine immobilier, artistique, littéraire, personnalités de l'Institution, etc. Les ouvrages "Patrimoine" ne sont pas obligatoirement des ouvrages scientifiques ; ils visent surtout à valoriser l'université de Liège auprès du grand public et à l'étranger.

Si le catalogue actuel est très majoritairement lié aux sciences humaines, rien n'empêche une ouverture à d'autres secteurs d'enseignement et de recherche à l'avenir.

Sur le plan de la diffusion, un nouveau site internet équipé d'un système performant de vente en ligne permettra d'affronter le problème récurrent de la diffusion en librairie. S'il est bien entendu prévu d'assurer une distribution digne de ce nom dans les rayons en Belgique et à l'étranger, le nouveau site* et la vente en ligne seront à l'avenir les deux piliers de base de notre politique en termes d'image et de diffusion. Ce choix est également soutenu par l'ouverture prochaine de deux boutiques "Presses universitaires de Liège" : la première sera établie dans le bâtiment B8 actuellement en rénovation au Sart-Tilman (le B8 est mitoyen avec la faculté de Droit, avec l'ISHS, etc.), la deuxième sera installée au cœur de la galerie Opéra, plus précisément dans l'ancienne crêperie pour ceux qui se souviennent d'une période que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître.

Ces deux boutiques me permettent de faire un lien avec deux autres innovations importantes, à savoir l'intégration des "Presses universitaires de Liège" dans le cadre plus global du département des relations extérieures et communication de notre Université et, par ailleurs, la collaboration plus soutenue et plus systématique avec les étudiants. En effet, ces deux boutiques seront dédiées à la vente d'ouvrages et de syllabus et seront organisées en partenariat avec les organisations étudiantes ; elles constitueront également deux avant-postes de l'ULg en plein centre-ville et au Sart-Tilman ce qui permettra de valoriser les nouvelles publications, d'organiser des débats et des conférences de presse, de vendre toutes sortes de produits dérivés marqués ULg, etc. La boutique de l'Opéra sera également équipée d'un espace "café et lecture" – façon Starbucks – pour recevoir nos collègues et étudiants amenés à donner ou à suivre des cours dans les futurs auditoires du centre-ville.

Il ne suffit pas de changer de nom pour changer de destin ! L'Université a mis des moyens financiers et humains, mais aussi des services et des compétences en interne à la disposition du projet ; il nous reste à l'investir et à en tirer le meilleur profit.

Jérôme Jamin
chargé de cours en science politique
administrateur des Presses universitaires de Liège

* www.presses.ulg.ac.be



Liège-sur-Espace

Amplifier les collaborations en recherche spatiale

STScI (NASA & ESA)

Quand vous évoquez "Espace à Liège", pensez "LISRI", abréviation de "Liège Space Research Institute" (Institut liégeois de recherche spatiale). Cela deviendra la référence pour les compétences et activités spatiales, sous toutes ses formes, à l'université de Liège. C'est l'une des grandes entités de recherche thématique qui s'organisent au sein de la communauté universitaire. Cette entité interdisciplinaire est orientée vers la recherche et la technologie spatiales, retombées d'une longue tradition à Liège et de grand renom dans le monde. LISRI constitue une nouvelle étape basée sur une synergie qui tire au mieux parti des fruits d'un réel patrimoine tourné vers les sciences de l'Univers, les systèmes de télédétection, l'opto-électronique, l'expérimentation sous vide et en microgravité... La pertinence de professeurs et la curiosité de chercheurs ont donné une forte impulsion à ce potentiel de la connaissance dans la Cité ardente.

Rétroactes

Bien avant les lancements des premiers Spoutniks, l'Institut d'astrophysique – appelé "Observatoire de Cointe" – eut un rôle pionnier en mettant l'Europe à la mode de la spectroscopie dans l'ultraviolet et l'infrarouge. Il y a 50 ans, les chercheurs liégeois expédiaient au-dessus de l'atmosphère leurs premiers instruments, de fabrication artisanale, à bord de fusées-sondes. Puis, avec le satellite européen d'astronomie TD-1 autour de la Terre, ils se lançaient dans l'odyssée européenne de l'espace. Pour tester le télescope de cet observatoire sur orbite, il leur fallut se doter d'un premier simulateur sous vide. Ce petit simulateur a une belle descendance avec des cuves de plus en plus volumineuses et performantes qui constituent le cœur du Centre spatial de Liège (CSL) au Liège Science Park du Sart-Tilman.

Dans le même temps, durant les années 1960, le Laboratoire des techniques aéro-spatiales (LTAS) prenait de l'envergure au sein de la faculté des Sciences appliquées. Il donnait naissance à la famille Samcef de logiciels de modélisation numérique, qui sont commercialisés par la société LMS Samtech implantée près du CSL. Aujourd'hui, le LTAS et l'Institut Montefiore ont entrepris avec les étudiants le programme Oufti de réalisation de Cubesats de plusieurs kilogrammes. Ces nano-satellites peuvent remplir des missions *low cost* en science et technologie avec des équipements micro-miniaturisés. De son côté, le département astrophysique, géophysique, océanographie élargissait ses horizons sur l'environnement céleste et terrestre : étude de notre étoile, connaissance du phénomène des aurores, modélisation du climat, thermodynamique de l'environnement, découverte de mirages gravitationnels, détection des exoplanètes, compréhension de l'Univers dans les hautes énergies... Tout en acquérant un savoir-faire dans le traitement de l'image, il se dotait du laboratoire optique Hololab.

Réalisé au sein de la faculté des Sciences appliquées sous la conduite d'Amandine Denis par une équipe d'étudiants de l'ULg, de l'Institut Helmo-Gramme, de la Haute Ecole de la province de Liège Isil et Inpres et de l'Ecole centrale de Lyon – notez le caractère international –, le Cubesat Oufti -1 de 1 kg voit son modèle de vol prendre forme. Ce nano-satellite servira de relais spatial de communications numériques entre radio-amateurs.

Gaëtan Kerschen a voulu privilégier le caractère étudiant de ce projet nouveau à l'Université. Il est confiant en l'aboutissement du projet liégeois. La station de télécommunications est déjà opérationnelle à

l'Institut Montefiore, sous la responsabilité de Jacques Verly. Oufti -1 sera intégré en 2012 en vue de sa qualification avec des tests d'environnement spatial au CSL. Il devrait être prêt pour un lancement envisagé au début de l'année 2013. Des négociations via l'Institut Von Karman sont en cours pour qu'il soit mis en orbite, en même temps que deux autres Cubesats belges, avec le vol de démonstration d'une version améliorée du missile russe Shtil qui sera tirée d'un sous-marin nucléaire dans la mer de Barents.

De l'avant

En 2010, l'idée de fédérer les compétences de l'Université dans le domaine spatial, afin de leur donner plus de visibilité, était initiée au CSL et au sein du département AGO. A l'issue d'un "état de réflexions", avec revue détaillée des ressources universitaires, le projet d'entité de recherche thématique Espace prenait forme sous l'impulsion d'un comité formé par Serge Habraken, Jean Surdej, Pierre Rochus et Gaëtan Kerschen. Cette entité, qui a reçu le nom de "LISRI", s'est donnée pour premier objectif de réaliser la mission d'un nano-satellite à caractère scientifique. Cette activité, en plus d'ateliers communs et d'échanges d'informations, vise à faire collaborer un maximum d'acteurs du spatial liégeois : CSL, AGO, LTAS, Eléments de machine, Tribologie (EMT), l'Institut Montefiore (télécommunications) et l'unité de géomatique (télédétection).

Comme nous l'ont décrit l'ensemble des protagonistes, le nano-satellite est un Cubesat de 5 kg destiné à développer une technologie inédite dans le cadre de la quête mondiale relative à la découverte des planètes extra-solaires. Une démarche d'"Action recherche concertée" (ARC) est en cours. Il s'agit de faire voler un détecteur ultraviolet qui observera, depuis l'orbite terrestre, l'évolution du tore d'Io, un anneau d'atomes de sodium autour de la plus grosse planète du système solaire. Mis en évidence par les sondes spatiales de la Nasa, ce phénomène fournit des données concernant les variations du champ magnétique entre Jupiter et Io, sa lune volcanique.

Cette mission d'un premier Cubesat du LISRI – s'il est décidé cette année, il pourrait être lancé dès 2016 – permettra de faire progresser la technologie spatiale avec les industriels liégeois (Amos, Spacebel, Deltatec) pour étudier l'environnement magnétique d'exoplanètes grâce à un puissant observatoire dans l'espace. Mais les propositions pour d'autres expériences ne manquent pas. Comme de nouveaux instruments pour télescopes au sol ou pour la surveillance du climat... La créativité est au rendez-vous. L'astrophysicien Jean Surdej est conscient du potentiel du LISRI : « *Le savoir-faire est là, mais il est dilué. A nous, dans l'entité de recherche thématique, de le faire interagir par le dialogue et la concertation pour faire naître des initiatives innovantes.* »

Un, deux, trois, Soleil !

Le CSL est mondialement reconnu et couramment sollicité pour observer les étoiles, notamment le Soleil. La Nasa prépare – pour un lancement en 2018 – la sonde d'exploration Solar Probe Plus qui doit s'approcher à 6 millions de km de notre astre solaire. Pour rappel : la Terre évolue à quelque 150 millions de km du Soleil. L'explorateur américain devra supporter, grâce à un bouclier thermique, une température de l'ordre de 2000 degrés : la quantité du rayonnement solaire qu'il recevra sera 600 fois plus élevée que dans l'environnement terrestre ! Parmi les expérimentateurs à bord de Solar Probe Plus, Pierre Rochus, directeur scientifique du CSL participe à la mise

en œuvre de l'instrument "Wide Field Imager for Solar Probe plus" de l'US Naval Research Laboratory. Cet équipement servira à prendre des vues à très grand champ, d'une grande résolution, de la coronne interne du Soleil.

Trois questions à Pierre Wolper, vice-recteur à la recherche

Le 15^e jour du mois : Pourquoi mettre en œuvre des entités de recherche thématique ?

Pierre Wolper : Nous voulons créer une dynamique interdisciplinaire ou transversale. L'Université est habituellement organisée suivant un découpage classique des domaines de la connaissance. Cette longue tradition a certainement contribué à forger une structure stable, mais elle ne favorise pas l'émergence de nouveaux domaines, en particulier interdisciplinaires. Avec les entités de recherche thématique, l'objectif est de promouvoir, d'amplifier, de faciliter les collaborations au sein de l'Université. A cette fin, il faut que les chercheurs issus de différents départements structurels apprennent à mieux se connaître, à partager leurs connaissances, à réaliser en commun des projets et à mettre en évidence leur savoir-faire collectif. D'où l'idée de les fédérer sur un thème de recherche sans mettre en place une structure figée et bureaucratique.

Le 15^e jour : Combien d'entités de ce type devraient-elles voir le jour ?

P.W. : Leur nombre n'est pas limité. Hormis l'espace, l'énergie et les matériaux sont en préparation. D'une grande actualité, ces domaines pluridisciplinaires – qui évoluent très vite – exigent que nous restions à la pointe de la connaissance et de l'expertise. C'est la raison pour laquelle l'ULg entend encourager les synergies internes et les coopérations à l'extérieur. Les entités thématiques seront aussi un excellent outil d'intégration entre nos différents campus : Liège, le Sart-Tilman, Gembloux et Arlon.

Le 15^e jour : Comment, dans la pratique, ces entités transversales vont-elles fonctionner ?

P.W. : Il faut surtout privilégier la communication entre les partenaires de chaque entité. Une aide sera fournie pour créer des sites web et élaborer des activités en commun, mais la mise en place d'une entité thématique n'implique pas que du personnel leur sera affecté. Par contre, j'envisage une aide centralisée, par exemple sous la forme d'un secrétariat commun pour l'ensemble des entités.

Théo Pirard

Voir l'article sur le site <http://reflections.ulg.ac.be/> (L'aventure spatiale liégeoise)
Pour des nouvelles sur Oufti -1 : www.leodium.ulg.ac.be

Mise au point

Coup de projecteur sur la célèbre bactérie E. coli

Il y a près d'un an, une épidémie due à une contamination d'origine alimentaire par une souche particulière de la bactérie E. coli frappait l'Europe occidentale et l'Allemagne particulièrement : 4000 personnes furent atteintes, 55 sont décédées. Les principaux symptômes étaient une diarrhée hémorragique et une dégradation de la fonction rénale. Mais si la panique gagne rapidement les médias et les citoyens, la bactérie, très peu contagieuse chez l'homme, retombe rapidement dans l'oubli. Agacée par les nombreuses approximations entendues et par les questions demeurées sans réponse, une équipe de chercheurs vétérinaires et médicaux – dont le Pr Jacques Mainil, du département des maladies infectieuses et parasitaires en faculté de Médecine vétérinaire – publie un article* pour faire le point.

Pas toujours le même coupable

« Lorsqu'il y a un cas d'intoxication alimentaire à E. coli avec diarrhée hémorragique et problèmes rénaux, on incrimine systématiquement l'animal, particulièrement les ruminants. Or, ils ne sont pas toujours à la base de la contamination », expose Jacques Mainil.

Pourquoi ? Il existe bien une souche d'E. coli, nommée "EHEC O157:H7", qui est la troisième cause de diarrhée dans les pays occidentaux. Connue depuis plus de 30 ans, cette souche EHEC (pour "Enterohaemorrhagic E. coli") s'attaque aux cellules du système intestinal chez l'homme, mais les symptômes peuvent être très variés : simple diarrhée, hémorragies intestinales, passage de toxines (appelées Verotoxines) dans le sang, dégradation de la fonction rénale, voire décès du patient. La souche EHEC O157:H7 est aussi présente dans l'intestin des bovins, sans pour autant les rendre

malades. Lors de la phase d'abattage, il arrive qu'elle contamine la viande. En cas de mauvaise préservation ou de mauvaise cuisson, la viande peut alors être à l'origine d'une intoxication. Étiquetée "bactérie du hamburger", celle-ci est à l'évidence d'origine animale.

Mais d'autres souches peuvent provoquer des symptômes identiques. Dans le cas de l'épidémie allemande par exemple, les symptômes étaient *a priori* parfaitement similaires et les regards se sont alors logiquement portés vers les souches EHEC et une origine animale. Pourtant, après deux semaines d'enquête, il s'est avéré que la souche allemande n'était pas une "EHEC O157:H7" mais une souche "O104:H4" jusqu'alors très peu connue. Celle-ci, également productrice d'une Verotoxine, possédait des autres propriétés bien différentes de celles de la bactérie du hamburger, lesquelles expliquent qu'elle ne peut s'accumuler que dans un milieu intestinal humain et non animal. Les derniers résultats de l'enquête remontent à un type de légume cultivé en Egypte, le fenugrec (*Trigonella foenum-graecum*). « L'hypothèse la plus probable est que, quelque part dans la chaîne de production, un individu porteur de cette souche O104:H4 a contaminé les pousses végétales », conclut le chercheur qui regrette que, retournée dans l'oubli médiatique, la cause de l'épidémie n'a pas été suffisamment explicitée.

L'origine d'une telle confusion provient probablement du fait que les deux types de souches produisent une Verotoxine (= "VeroToxigenic E. coli" ou VTEC) et peuvent provoquer une diarrhée hémorragique et des problèmes rénaux chez l'homme. Il s'agit là de la propriété la plus virulente de ces souches. Mais leur origine est totalement différente : animale pour O157:H7 et humaine pour O104:H4.

Afin d'éviter de telles confusions dans le futur sur l'origine d'épidémies chez l'homme, les auteurs proposent un nouvel axe de la nomenclature des souches VTEC : désormais, plutôt que de parler de souches EHEC, on attribuera à l'acronyme VTEC un préfixe pour qualifier une autre propriété permettant de bien les différencier et de les relier à leur origine.

Vers une nouvelle nomenclature

Par exemple, une autre propriété importante des souches VTEC O157:H7 est celle dite d'attachement et d'effacement (AE) : la bactérie s'attache aux cellules intestinales et y envoie ses signaux toxiques. Ces souches proviennent bien d'une source animale (les ruminants). L'appellation "AE-VTEC" les rendra plus aisément identifiables. La souche VTEC O104:H4, pour sa part, est une bactérie dite à adhérence agrégative (Agg) qui produit une adhésine pour coloniser le milieu intestinal humain. La publication les rebaptise "Agg-VTEC" et ces souches n'ont donc aucune origine animale.

Si cette nouvelle nomenclature permettra de mieux orienter les enquêtes épidémiologiques, elle n'a cependant pas encore été acceptée par les milieux médicaux et scientifiques. Les signataires de la publication défendront cette nomenclature en mai 2012 à Amsterdam, lors d'un congrès international consacré aux bactéries E. coli verotoxinogènes.

Philippe Lecrenier

Article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Vivant/biologie)

* Denis Pierard, Henri De Greve, Freddy Haesbrouck, Jacques Mainil, "O157:H7 and O104:H4 Vero/Shiga toxin-producing Escherichia coli outbreaks : respective role of cattle and humans", in *Veterinary Research*, 2012, 43:13. Voir le site www.veterinaryresearch.org/content/43/1/13

A pleines dents

Le succès des implants



Réputé dans l'art de la technique, le service du Pr Rompen est le centre universitaire plaçant le plus d'implants en Belgique. Chaque année, près de 2000 implants sont posés par l'équipe (60 personnes au total) du Pr Rompen. « Les caries sont parfois à la base d'une perte dentaire : mal soignées, elles peuvent conduire à une dévitalisation de la dent, ce qui l'affaiblit. Mais c'est la parodontite la principale responsable. »

Parodontite ? « Il s'agit de l'inflammation des tissus qui soutiennent la dent, expose le dentiste. Elle s'accompagne d'une perte osseuse progressive. Dans ce cas, il faut parfois reconstruire l'os avant de poser l'implant. » La technique est connue... mais encore difficile à manier. Ce qui explique l'intérêt manifesté par l'université de Corse Pascal-Paoli à Corte à l'égard de la formation dispensée à l'ULG. Un certificat d'université de compétence "implantologie orale" a été mis en place conjointement, lequel admet environ 20 étudiants chaque année.

Au château de Colonster aura lieu, le 9 mai, un "pré-congrès" pour faire le point sur l'avancement des techniques. Des tables rondes accueilleront les participants intéressés par "la gestion de l'alvéole d'extraction", "la reconstruction osseuse" ou la "chirurgie muco-gingivale". « La prothèse fixe sur implants et sur dents naturelles fera également l'objet d'ateliers pratiques, poursuit le professeur. Cette méthode s'inscrit dans l'évolution d'une thérapeutique dentaire minimaliste. » L'aspect théorique de cette approche sera explicité et des travaux pratiques permettront aux praticiens de maîtriser les étapes-clés de ces procédures prothétiques.

Suivront alors les deux jours du congrès entièrement consacrés au savoir-faire des chirurgiens, mais aussi des dentistes généralistes (service de prothèse des Prs Marc Lamy et Alain Vanheusden) qui placeront immédiatement les prothèses sur implants. Les interventions qui auront lieu sur des patients seront retransmises dans les amphithéâtres et ce, de façon interactive, puisque des questions pourront être adressées au praticien en direct.

Pa.J.

Liège implantologie "Live"

Le mercredi 9 mai au château de Colonster et les jeudi 10 et vendredi 11 mai aux amphithéâtres Bacq et Florkin du CHU, Sart-Tilman, 4000 Liège. Renseignements et inscriptions sur le site www.ulg-congreslive2012.be

Jules Destrée

Deux journées d'étude pour un centenaire

En dehors des milieux d'historiens et de politiques, Jules Destrée n'est plus guère connu que par un Institut qui porte son nom. Pourtant, avec son fameux "Sire, il n'y a plus de Belges", cet homme politique du début du XX^e siècle est tout à fait d'actualité, notamment auprès de certains éditorialistes de la presse quotidienne en mal de slogans adaptés à une crise politique qui paraissait interminable. Jules Destrée fera l'objet de deux journées d'étude organisées Liège par le département des sciences historiques à la fin du mois d'avril.

Plus qu'une simple commémoration autour du personnage, cette rencontre élargira son objet à toute l'année 1912 et à ses multiples événements. Le colloque s'attachera aux divers enjeux que Destrée a contribué à mettre en lumière : politiques d'abord, lors de la première journée à l'ULG, culturels et artistiques ensuite, pendant la seconde au Musée de la vie wallonne.

Certes, il serait facile de rapprocher les velléités d'autonomie wallonne, que Destrée appuie et rend publiques en son temps, des revendications indépendantistes actuellement entendues au nord du pays. « Ce raccourci n'est pas pertinent, nuance Catherine Lanneau, chargée de cours au département et co-organisatrice du colloque, car les contextes économique et politique sont différents. » Et de préciser que, dans sa "Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre" datant d'août 1912, Destrée envisage le fédéralisme comme une solution pour sauver la Belgique, non pour la diviser. La présence au colloque de chercheurs d'Anvers et de Leuven apportera toutefois un éclairage, original et comparatif, sur la perception, par les Flamands d'aujourd'hui et d'hier, de ces revendications wallonnes parfois mal comprises.

« A la lumière des dernières découvertes par rapport à l'historiographie classique, précise Catherine Lanneau, la deuxième journée tentera de faire le point sur la personnalité et le rapport aux arts qu'a entretenu celui qui fut ministre des Sciences et des Arts, fonda l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique et œuvra pour les bibliothèques publiques. » Un dialogue transdisciplinaire et pluraliste qui se prolongera par une visite au Musée de la vie wallonne de Liège, récemment rénové. Et une manière de s'immerger, en trois dimensions, dans le quotidien de la période entourant l'année charnière que fut 1912 dans l'histoire belge et wallonne.

Marc-Henri Bawin

1912-2012 : deux journées pour un centenaire

Le mardi 24 avril à l'ULG, le mercredi 25 au Musée de la vie wallonne. Participation gratuite. Programme complet sur le site www.facph.ulg.ac.be (rubrique actualités).

Contacts : renseignements et inscriptions, tél. 04.237.90.78, courriel marieange.thomanne@provincedeliege.be

Jardinier de la forêt

Le macaque rend de précieux services



C'était un rêve de son adolescence, voire de son enfance. Aurélie Albert a toujours ardemment souhaité étudier les animaux dans leur environnement naturel. Elle a été servie ! Pendant près de 18 mois, cette jeune chercheuse, originaire de Bayonne dans le sud de la France, a suivi pas à pas un groupe de macaques pour le compte du groupe de recherche en primatologie de l'université de Liège. Pas n'importe quel macaque : celui à queue de cochon du Nord, une espèce frugivore du Sud-Est asiatique ainsi dénommée à cause de la queue hélicoïdale portée par les jeunes et dont la littérature scientifique, jusqu'ici, ne disait pas grand-chose en matière d'éthologie ni d'écologie. Pas n'importe où non plus : au cœur du Khao Yai, le premier parc national thaïlandais. Créé dès 1962, celui-ci est aujourd'hui arpентé par des scientifiques issus du monde entier, mais aussi par les touristes avides de découvrir ce qui subsiste de la forêt primaire tropicale.

Atout pour l'écosystème

Comme les autres macaques, le "queue de cochon" est muni de poches jugales, sortes de bajoues dans lesquelles il peut stocker les fruits avant leur consommation. Mais l'animal a aussi une spécificité : semi-terrestre, il passe une bonne partie de son temps à terre, ne se réfugiant dans les hauteurs arborées que pour manger tranquillement et dormir. Il ne rechigne donc pas à quitter les forêts primaires pour fréquenter des milieux variés, et tout particulièrement les forêts secondaires, dégradées

par l'homme. Voilà qui fait tout son intérêt pour l'écosystème, puisqu'il s'avère un excellent disperser de graines, contribuant d'une façon naturelle à la régénération de la forêt.

C'est ce qu'a démontré Aurélie Albert dans sa thèse de doctorat, défendue avec succès en février dernier. Après avoir familiarisé à sa présence un groupe d'une quarantaine de macaques, elle les a suivis dans leurs différents points de nourrissage et de repos, se mêlant à eux (au sol) ou suivant aux jumelles leurs déplacements dans la canopée. L'un de ses objectifs : voir si les trois techniques de manipulation des graines utilisées par l'espèce – le recrachage, l'ingestion suivie de la défécation et le dépôt après ouverture manuelle du fruit – se révèlent efficaces en termes de dispersion des graines.

La réponse au questionnement initial ne fait pas de doute : oui, *Macaca leonina* est un excellent disperser de graines. Peut-être pas le meilleur de la forêt, si on le compare avec les bulbul, calaos, chauves-souris, civettes et autres primates, etc. Mais il est en tout cas un excellent "outil" de dispersion, capable de disséminer des graines longues jusqu'à 58 millimètres. Ses sucs gastriques, par exemple, ne compromettent pas le potentiel germinatif des graines ingérées.

Ce genre de découvertes pourrait donner lieu à des applications pratiques insolites en matière de restauration. Dans certains pays asiatiques, on incite

déjà certaines espèces d'oiseaux à fréquenter des perchoirs artificiels, disposés volontairement dans des zones destinées à être réensemencées, car on sait qu'ils ne défilent jamais en vol mais posés. Pourquoi, dès lors, ne pas utiliser les macaques dans le même objectif ? D'autant que cela serait de nature à rehausser leur image négative, liée à leurs comportements intrusifs et chapardeurs.

Le meilleur ami de la forêt

Le travail scientifique est pourtant loin d'être clôturé. Il reste en effet à étudier la germination des graines en milieu naturel, celles-ci n'ayant pu être évaluées par la doctorante qu'en milieu expérimental (hors-sol). Enfin, une hypothèse fondamentale doit encore être confirmée : malgré leur grande adaptabilité en termes d'alimentation et d'habitat (ils sont dits "opportunistes"), les macaques à queue de cochon du Nord semblent avoir besoin, pour jouer ce rôle de régénération, d'un seuil minimal de forêts primaires laissées à leur disposition. En-deçà, leur rôle de jardinier ne semble plus possible. Un argument fort en faveur de leur protection drastique.

Philippe Lamotte

Article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Vivant/zooologie)

Au pied des urnes

Un ouvrage stimulant sur les systèmes électoraux en Belgique

Attention, livre majeur ! Sous la direction de deux jeunes chercheurs liégeois, les éditions Bruylants s'apprêtent à publier un ouvrage très actuel et très complet sur les systèmes électoraux de la Belgique*.

On pourrait s'attendre à un austère traité de droit public, où chaque article de notre législation est disséqué à l'infini, jusqu'à l'analyse de toutes les décisions et de tous les commentaires qu'il a suscités en jurisprudence et en doctrine. Eh bien, non ! Bien sûr, ce n'est pas un roman. Il s'agit, notamment, d'un ouvrage juridique qui explique les principales règles du droit électoral. Mais la démarche ne s'arrête pas là. Frédéric Bouhon et Min Reuchamps, les deux jeunes chercheurs à l'origine du livre, ont voulu croiser leurs disciplines – le droit pour l'un, la science politique pour l'autre – et privilégier une approche élargie, résolument interdisciplinaire, du phénomène étudié.

Analyses croisées

Pour y parvenir, ils ont fait appel à une trentaine de contributeurs, issus non seulement de l'ULg, mais aussi des autres universités et centres de recherche du nord et du sud du pays. Il en résulte un ouvrage de quelque 600 pages qui offre une vision globale du droit en vigueur et des phénomènes politiques sous-jacents, grâce aux analyses croisées de juristes et de politologues, mais aussi d'historiens, de sociologues, de philosophes et de géographes. Aux yeux des initiateurs, seule la combinaison des savoirs et des méthodes de ces spécialistes de disciplines différentes pouvait assurer une explication complète et réaliste du fonctionnement des systèmes électoraux de la Belgique.

Les 25 chapitres que compte l'ouvrage sont classés en cinq parties. La première explique le concept et les fondements de la *démocratie représentative* en vigueur dans notre pays. Lors des élections, nous choisissons en effet celles et ceux qui vont nous représenter dans l'exercice du pouvoir, qu'il soit communal, régional, fédéral ou européen. Le livre retrace, ensuite, les principales évolutions du système électoral depuis 1830. Cette perspective historique est complétée par une évolution des résultats électoraux et des partis en présence, et par une approche plus prospective : que changera la sixième réforme de l'Etat (*négociée* mais pas encore *adoptée*) en matière électoral ?

La deuxième partie de l'ouvrage dresse un panorama des *acteurs* du processus électoral et de leur rôle respectif : qui peut voter, qui peut

être élu et à quelles conditions ; comment confectionne-t-on les listes électorales, comment naissent les partis politiques et pourquoi disparaissent-ils ? Une perspective plus dynamique est développée dans la troisième partie, qui porte sur la campagne électorale. On y décrit les règles de financement des campagnes et, plus généralement, des partis qui briguent nos suffrages ; mais on explique également les mécanismes d'accès aux médias et les implications complexes liées à la multiplication des sondages d'opinion et d'intentions de vote.

Les fondamentaux

La quatrième partie du livre touche au cœur des systèmes électoraux, en étudiant l'ensemble des mécanismes techniques qui sont mis en œuvre pour procéder à l'élection des représentants. On y explique les fondements du système proportionnel, mais on y explore aussi les enjeux d'une éventuelle adoption du scrutin majoritaire (comme en France) dans notre pays. Y sont également abordées les questions relatives au vote *obligatoire* et au rythme électoral : une "fréquence raisonnable" n'imposerait-elle pas de mieux synchroniser les différentes échéances électORALES ? Enfin, une cinquième partie, consacrée aux questions postélectorales, fait aussi ressortir les grandes évolutions des "profils" de nos représentants : comment ont évolué leurs caractéristiques socio-démographiques et quel a été l'impact des mesures introduites pour assurer une plus grande diversité des élus, comme c'est le cas des quotas hommes-femmes.

Voici donc le bref portrait que l'on peut brosser, ici, de cet ouvrage très stimulant, qui fera l'objet d'un colloque organisé le jeudi 26 avril au Sart-Tilman.

Jacques Gevers

* *Les systèmes électoraux de la Belgique*, sous la direction de Frédéric Bouhon et Min Reuchamps, à paraître en avril 2012 aux éditions Bruylants.

Article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/droit)

Colloque "Les élections en débat : les systèmes électoraux de la Belgique"

Le jeudi 26 avril, à partir de 13h30, à la faculté de Droit et de Science politique (bât. B31), Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : courriels f.bouhon@ulg.ac.be et min.reuchamps@ulg.ac.be

Psychologie

Congrès annuel en mai

Chaque année, l'Association belge des sciences psychologiques (BAPS) organise un congrès, événement scientifique majeur dans ce domaine en Belgique. Cette fois, c'est à l'ULg qu'il se tiendra, les 10 et 11 mai prochains. Ce congrès a une large ouverture internationale, avec de nombreux participants d'Europe et d'ailleurs. Cette année, cette dimension sera particulièrement marquée, car le congrès est co-organisé avec la société de psychologie expérimentale d'Espagne (Sepex). Par ailleurs, des personnalités scientifiques de très grande renommée présenteront des *key-note lectures*, dont celle du Pr Daniel Schacter de la Harvard University.

Le programme du congrès sera très riche, avec plus de 150 posters et plus de 140 présentations orales. Les sessions couvriront tous les domaines principaux de la psychologie scientifique (psychologie sociale, psychopathologie, psychologie cognitive, psycholinguistique, neurosciences cognitives, cognition sociale, psychologie des émotions, etc.).

Ce symposium est organisé par le département de psychologie cognition et comportement, sous la direction de Steve Majerus, chercheur qualifié au FNRS, actuel président de l'Association belge des sciences psychologiques.

Congrès Baps-Sepex

Jeudi 10 et vendredi 11 mai, à la faculté de Droit (bât. B31) et au Trifacultaire (bât. B33), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège (coordonnées GPS: 50.585403, 50.568336).

Contacts : courriel baps2012@ulg.ac.be, site <https://w3.fapse.ulg.ac.be/conferences/BAPSPEX/2012/>

04&05 AGENDA

04 AVRIL

■ Les 19, 24, 26 et 28 avril à 20h,
le 22 à 15h

La Traviata, de Verdi
Opéra
Direction musicale de Luciano Acocella
Mise en scène de Stefano Mazzonis di Pralafera
Palais-Opéra, boulevard de la Constitution, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.22, courriel infos@orw.be,
site www.operaliege.be

■ Le 19 à 18h30, les 20 et 21 à 20h30,
le 22 à 15h

Les Années Zéro
Théâtre – Ecriture collective
Mise en scène de Jean-Marc Lelaboureur
TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, courriel turlg@ulg.ac.be,
site www.turlg.be

■ Je 19 • 12h

OSS 117
Conférence organisée par la bibliothèque de littératures d'aventure (Bila)
Par Björn-Olov Dozo (ULg)
Bibliothèque des Chiroux, place des Carmes, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.351.72.26,
courriel bila@chaudfontaine.be,
site www.bila.chaudfontaine.be

■ Je 19 • 17h

Condamner un innocent ou acquitter un coupable ?
Conférence organisée par le Collège de Belgique
Par le Pr Adrien Masset et Christian Panier
Palais provincial de Namur, place Saint-Aubain 2, 5000 Namur
Contacts : tél. 081.25.68.96,
site www.academieroyale.be

■ Ve 20 • 8h

La fabrique de l'innovation pédagogique à l'Université
Demi-journée de conférences organisée par l'Ifrès
Avec la participation du Pr Jean-Yves Robin (Angers)
Informations sur le site www.ifres.ulg.ac.be/portail/

■ Ve 20 • 20h

Couronnements
Conférence de Jean-Marc Onkelinx, musicologue
Dans le cadre du concert du Chœur universitaire de Liège (cfr p.8)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel choeur@ulg.ac.be

■ Di 22 • 13h

Fan de moi
Salon "Bien-être au féminin"
En faveur du Télévie
Centre Ficaud Delhez, rue de la Station 56, 4670 Bleagny
Contacts : tél. 0479.77 94 37,
courriel jose.smets@fnherstal.com

■ Lu 23 • 14h

L'aide à la décision publique en situation d'incertitude scientifique : le principe de précaution et les complexes idéologiques
Cours de l'Espace universitaire de Liège
Par Pierre Delvenne (ULg)
Grand Amphithéâtre de l'Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.366.52.87,
courriel reseau-amis@ulg.ac.be,
site www.amis.ulg.ac.be

■ Ma 24 • 16h

La Conquista-implantation du pacte colonial
Cours de l'Espace universitaire de Liège
Par le Pr Philippe Raxhon
Grand Amphithéâtre de l'Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.366.52.87,
courriel reseau-amis@ulg.ac.be,
site www.amis.ulg.ac.be

■ Me 25 • 17h

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : www.ulg.ac.be
N'hésitez pas à envoyer vos événements au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

■ Du 24 au 26

Semaine du cinéma hongrois
Organisée par le Nickelodéon
Projection de *Taxidermia*, de Gyorgy Pálfi (2006)
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel cine@ulg.ac.be, programmation complète sur le site www.culture.ulg.ac.be

■ Ma 24 • 12h

Le dépôt de projets européens. Comment maximiser vos chances de succès ?
Conférence dans le cadre de Liège Creative
Par Marc Joiet et Marco Martinello (*reviewers*)
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel info@liegecreative.be,
site www.liegecreative.be

■ Les 24, 26, 27 et 28 à 20h15, le 25 à 19h

La Estupidez, de Rafael Sprengelburg
Théâtre
Projet Transquinquennal
Pôle Image, rue de Mulhouse 36, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00,
site www.theatredeplace.be

■ Me 25 • 13h

Acteurs émergents et gouvernance mondiale : défis et opportunités
Après-midi de recherche organisée par le département de science politique
Faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel sophie.wintgens@ulg.ac.be

■ Me 25 • 17h

La théorie du complot : une nouvelle catégorie de l'explication politique
Conférence organisée par le Collège de Belgique
Par Jérôme Jamin (ULg)
Palais provincial de Namur, place Saint-Aubain 2, 5000 Namur
Contacts : tél. 081.25.68.96,
site www.academieroyale.be

■ Me 25 • 17h30

Projets performatifs
Conférence "projet urbain"
Organisée par les facultés d'Architecture et des Sciences appliquées
Par Julien De Smedt, directeur de JDS Architects HEC-ULg, rue Louvrex 14, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.92.42,
inscription par courriel solange.chapelle@ulg.ac.be

■ Je 26 • 12h

Les réseaux sociaux : quel usage pour les entreprises de pointe avec des produits de niche ?
Conférence dans le cadre de Liège Creative
Par Fred Colantonio, consultant
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel info@liegecreative.be,
site www.liegecreative.be

■ Je 26 • 19h

Nouvelles fouilles au port d'Ostie (Rome)
Conférence Aslira
Par Thomas Morard
Musée de la préhistoire, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel prehist@ulg.ac.be

■ Di 29 • 16h

Récital Anna Vinnitskaia
Premier prix au concours Reine Elisabéth 2007, piano
Brahms, Sonate op.5 ; Scriabine, 5 préludes op.16, Sonate n°2 ; Ravel, *Gaspard de la nuit*
Salle philharmonique, boulevard Piercot 25-27, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel oprl@oprl.be, site www.oprl.be

concours cinema



Terraferma

Un film d'Emanuele Crialese, Italie, 2012. Avec Filippo Pucillo, Donatella Finocchiaro, Mimmo Cuticchio, Timnit T.

A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière.

Terraferma (Grand Prix du Jury à la Mostra de Venise) est un conte sur les héros de la mer, ceux qui partent pour partir et ne peuvent concevoir leurs journées sans tangages ou flottements. Sur une petite île italienne entre l'Afrique et la Sicile, les choses commencent pourtant à changer : face au tourisme massif, la tradition de la pêche perd de son poids économique ; un conflit générationnel fait surface, et bien que la transformation soit inéluctable, se maintiennent quelques résistances, secrètes et mélancoliques, qui trouvent dans la mer le lieu de l'épopée et de la témérité.

Les touristes, auxquels on déroule naturellement les tapis rouges, ne sont cependant pas les seuls à convoiter cette île atypique : venus du fin fond de la mer, régulièrement des migrants africains – dépeints comme de mystérieux fantômes marins – surgissent, à l'horizon ou depuis les entrailles de l'écumé, en quête de refuge ou à la recherche de leurs proches. Se dessinent alors les traits d'une microsociété capsulaire où la politique d'immigration est d'autant plus forte qu'elle parvient non seulement à fermer ses portes aux étrangers, mais également et surtout à faire culpabiliser quiconque tendrait naturellement la main aux noyés. Emanuele Crialese tente de faire de son discours la force principale du film : montrer, assez littéralement et un peu trop scénaristiquement, comment un dispositif politique peut troubler complètement le rapport instinctif entre les êtres humains.

Cela dit, le cinéaste reste un fin observateur et un virtuose de l'image. Les portraits qu'il tire de ses acteurs sont souvent très délicats, notamment pour ces deux personnages, généralement accompagnés d'un silence impossible : Ernesto (Mimmo Cuticchio), vieux marin qui refuse de se coucher, et Sara (Timnit T), jeune femme enceinte, échappée de la torture, et qui porte en elle un lourd fardeau. Par quelques élans poétiques, le film parvient également à emporter, en se laissant aller aux vagues labiles des images de la mer et en accompagnant ceux qui, incorructibles, ont trouvé dans l'eau le support d'une terre véritablement ferme (*Terraferma*) : la fermeté de l'aventurier qui, aspiré par une idée fixe, ne fléchit ni ne recule. En témoigne le dernier plan : filmé en plongée verticale sur la mer, il donne à voir les mouvements des vagues ralentis jusqu'à la limite, rappelant l'un des grands pouvoirs magiques du cinéma, à savoir sa capacité à transformer l'eau en rocher.

Abdelhamid Mahfoud

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15e jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 25 avril de 10 à 10h30 et de répondre à la question suivante : quel est le nom de l'île du film ?

Quel avenir pour la ville de Liège ?

Une journée d'étude proposée par le cercle Condorcet

Comparée à d'autres villes, une ville n'est plus appréciée uniquement pour ses qualités particulières. Elle est aussi valorisée par l'ensemble des réseaux physiques, électroniques, symboliques dans lesquels elle s'insère. Il en résulte souvent une structure de classement hiérarchique forte, perçue comme injuste par les villes qui ne bénéficient pas *a priori* d'une situation dominante par exemple comme capitale ou métropole.

Le cercle Condorcet – présidé par le Pr émérite Albert Dupagne – propose, le 28 avril, une journée de réflexion sur les arguments développés par les villes européennes pour s'assurer d'une meilleure visibilité sur la carte du monde. Parmi les invités, le Pr émérite Bernadette Mérienne (ULg) posera la question de l'échelle : « *A quelle échelle doit-on penser la ville ? Doit-elle se résumer à la commune de Liège (195 000 habitants), s'étendre à la région urbaine (620 000 habitants) ou à toute la province (1 077 000 habitants) ?* » Aujourd'hui, on raisonne de plus en plus en termes de "bassins de vie", soit un "territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matière d'activités et de services". Certains considèrent que le bassin de vie traduit en quelque sorte le poids d'une ville. « *Il est évident, en ce sens, que Seraing, Herstal et Visé font partie du "bassin" de Liège et, dans ce cas, la Cité ardente dépasse largement les 500 000 habitants, taille critique en Europe* », estime Bernadette Mérienne. Travailler à cette échelle permet certes d'élaborer des stratégies globales mais nécessite de fédérer toutes les énergies. Sans doute, la candidature de Liège à l'exposition internationale 2017 est-elle une première façon intelligente de rapprocher les points de vue...

Les Prs Jacques Teller (ULg), Christian Vandermotten (ULB), Guy Baudelle (Rennes), Eric Corijn (VUB), Ghislain Géron (directeur général au ministère de la Région wallonne) et Jean-Christophe Peterkenne (en charge de la candidature de la ville à l'exposition internationale) composeront le panel d'experts invité dans la salle académique.

Pa.J.

Quel avenir pour la ville de Liège ?

Journée d'étude organisée par le cercle Condorcet de Liège, en collaboration avec le département Argenco de l'ULg, le samedi 28 avril dès 9h, à la Salle académique, ULg, place du 20-Août 7, 4000 Liège. Informations sur le site www.cerclecondorcetdeliege.be



Emancipation

Histoire politique de la jupe et du pantalon

Ce jeudi 26 avril, dans le cadre de ses séminaires-débats, le FER ULg, groupe de recherche et de réflexion sur la femme, reçoit l'historienne du féminisme, professeure à l'université d'Angers, Christine Bard, pour une soirée consacrée à l'histoire politique de la jupe et du pantalon*.

Une histoire politique de la jupe et du pantalon ? Comment croire que, de ces accessoires de mode finalement banals, découle une histoire politique et sociale si riche ? Surcharge de fantasmes, le pantalon, par exemple, accompagne toutes les transgressions qui jalonnent la route de l'émancipation des femmes.

Auteure notamment de *Ce que soulève la jupe – Identités, transgressions, résistances*** et d'*Une histoire politique du pantalon* (2010), Christine Bard se révèle passionnante, autant que son sujet.

Un sujet qu'elle affectionne tout particulièrement et qu'elle a abordé dès ses premières recherches. Après une thèse sur les féminismes en France de 1914 à 1940, elle poursuit des recherches sur l'antiféminisme, sur la mode "garçonne" des années 1920 et sur les travesties. Elle travaille ensuite sur les significations du vêtement dans les classes populaires. Dans une perspective toujours politique, sociale et culturelle, ses travaux sur l'histoire politique de la jupe et du pantalon interpellent. S'articulant autour de l'évidence de la peur de l'indifférenciation des sexes et des genres, ils soulèvent de nombreuses interrogations et relèvent quelques absurdités : le fait, par exemple, que, bien que le pantalon devienne un vêtement

mixte dès les années 1960 et 1970, l'ordonnance en France interdisant aux femmes de s'habiller en homme n'est toujours pas abrogée.

De nos jours, la situation est encore plus complexe, comme l'explique Christine Bard, interrogée par l'hebdomadaire *Le Point* (19/8/2010) : « *Du côté des jeunes filles, le triomphe du pantalon est absolu et la jupe devient l'emblème d'une liberté suspecte ou d'une érotisation déplacée. Un printemps de la jupe existe bien dans plusieurs établissements scolaires, où c'est l'occasion de parler de la violence sexiste. L'enjeu serait donc, désormais, d'avoir le droit de porter la jupe sans être stigmatisée, inquiétée, importunée. Renversement de situation assez sidérant, non ?* » De quoi en tout cas jeter un autre regard sur sa garde-robe, sarcophage insoupçonné de symboles de toutes sortes.

Martha Regueiro

* Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Le Seuil, 2010.

** Christine Bard, *Ce que soulève la jupe – Identités, transgressions, résistances*, Autrement, 2010.

Histoire politique de la jupe et du pantalon

Conférence par Christine Bard dans le cadre des séminaires-débats du FER-ULg.

Le jeudi 26 avril à 19h, à la salle Lumière (bât. A1, 2^e étage), place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriels mehenneau@ulg.ac.be ou jdor@ulg.ac.be

Dynamath

Une exposition ludique



Le saviez-vous ? Notre quotidien est baigné par les mathématiques ! Nées de besoins pratiques, celles-ci ont créé leurs propres objets, concepts et théories qui sont devenus autant d'outils puissants pour l'étude des phénomènes physiques, humains et sociaux. Elles peinent cependant à intéresser les jeunes. Depuis le 16 avril, l'exposition Dynamath – organisée à la Maison de la science – donne à cette science l'éclairage ludique et didactique qui lui fait parfois défaut. « *En 2009, nous avions organisé une première exposition en collaboration avec le Centre de culture scientifique de Charleroi-Parentville, se souvient Martine Jaminon, directrice de la Maison de la science. Cela avait bien fonctionné et nous avions envie de poursuivre en optant pour un thème qui nous tenait à cœur : les maths.* »

Nombre d'enseignants s'accordent aujourd'hui sur le fait qu'acquérir une formation mathématique à l'école ne se limite plus à une simple transmission de connaissances. Il faut aussi un ancrage dans l'environnement de l'élève et un recours aux objets, aux situations réelles et aux questionnements qui forment le point de départ de séquences pédagogiques actives. « *Les mathématiques sont souvent le parent pauvre des expositions alors qu'elles servent au quotidien et qu'on les retrouve dans des endroits parfois insolites* », remarque Martine Jaminon. Plusieurs modules interactifs prouveront aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire que les maths se logent souvent là où ils les attendent le moins : la fonction sinus dans les ondes sonores, l'hexagone dans le nid de l'abeille, la racine de 2 dans les formats de feuille de papier et le nombre d'or dans les œuvres de Mondrian ou de Le Corbusier. Mieux, l'Atomium, le Manneken-Pis et les modules des îles de Paix recèlent eux aussi de secrets mathématiques.

Dynamath est par ailleurs une démarche interdisciplinaire où les maths rejoignent la géographie et l'histoire. À Liège, un rallye dans le quartier d'Outremeuse sera prétexte à divers jeux : l'élève devra exercer ses compétences de calcul, de mesure, de logique et d'observation dans divers domaines préconisés par le socle des compétences. Une journée d'étude, organisée par l'association PhiloCité du département de philosophie de l'ULg et la Ligue des familles, tentera d'apporter des éléments de réponse à plusieurs questions : les mathématiques nous disent-elles la vérité sur le monde ? En quoi les mathématiques sont-elles un langage ? Pourrait-on vivre dans un monde sans symboles ? La beauté dépend-elle d'un équilibre mathématique ? De quoi intéresser ceux qui ont "la bosse des maths" ... et tous les autres.

Sébastien Varveris

Dynamath

Exposition jusqu'au mois de novembre et ateliers jusqu'au 30 décembre. Maison de la science, quai Edouard Van Beneden 22, 4020 Liège. **Contacts :** tél. 04.366.50.04, courriel maison.science@ulg.ac.be, site www.maisondelascience.be

05 MAI

Me 2 • 17h

C. Cavafy, l'Alexandrin : entre érudition et lyrisme

Conférence

Par le Pr honoraire Pierre Somville
Avec la participation des étudiants en grec moderne
Salle Grand Physique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel aikaterini.lefka@ulg.ac.be

Me 2 • 18h30

La phagothérapie, l'alternative de demain aux antibiotiques ?

Conférence dans le cadre de Liège Creative
Par Daniel De Vos, chercheur microbiologiste
Château de Colonster, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel info@liegecreative.be,
site www.liegecreative.be

Me 2 • 20h

Ian Kelly, Piers Faccini

Concerts pop-folk dans le cadre des Aralunaires
Campus d'Arlon
Avenue de Longwy 185, 6700 Arlon
Contacts : tél. 063.45.60.84,
courriel www.aralunaires.be

Je 3 • 17h

Migration et diversité culturelle

Conférence organisée par le Cedem
Par le Pr Roger Waldinger (University of California)
Salle du conseil, faculté de Droit (bât. B31),
Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel fatima.zibouh@gmail.com

Les 4, 5 et 11 à 20h30, le 6 à 15h, le 10 à 18h30

Don Juan revient de guerre, d'Odön von Horvath
Théâtre-création
Mise en scène de Robert Germay et Dominique Donnay
TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, courriel turlg@ulg.ac.be,
site www.turlg.be

Du 7 au 11

Remote sensing of colour, temperature and salinity – new challenges and opportunities
44th International Liege Colloquium on Ocean Dynamics
Organisé par le Geohydrodynamics and Environmental Research (Gher)
Campus du Sart-Tilman, 4000 Liège
Informations sur le site modb.oce.ulg.ac.be/colloquium/

Lu 7 • 8h45-17h

Journée de dépistage et de sensibilisation des cancers cutanés
Dépistage gratuit
Vérité du CHU, Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : rendez-vous tél. 04.242.52.52

Ma 8 • 18h

La pensée politique de Tommaso Campanella : détours de l'utopie et ruses de l'histoire
Conférence organisée par le Centre d'études Transitions
Par Jean-Louis Fournel (université Paris VIII)
Salle Grand Physique, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be,
site www.transitions.ulg.ac.be

Je 10 • 12h

Fantomas
Conférence organisée par la bibliothèque de littératures d'aventure (Bila)
Par Dick Tomasovic (ULg-Bila)
Bibliothèque des Chiroux, place des Carmes, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.351.72.26,
courriel bila@chaudfontaine.be,
site www.bila.chaudfontaine.be

Je 10 • 19h30

La médecine des catastrophes
Conférence-débat organisée par la Société médico-chirurgicale de Liège
Salle académique, place du 20-Août, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55,
courriel medicochir@skynet.be

Je 10 • 18h30

Mon enfant parle mal, que faire ?
Conférence CPLU
Par le Dr Christelle Maillart (ULg)
Auditoire Tocqueville, faculté de Droit (bât. B31),
Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : inscriptions par courriel cplu@ulg.ac.be,
site www.cplu.ulg.ac.be

Sa 12 • 20h

Juan Diogo Florez
Concert
Direction musicale d'Alessandro Vitiello
Forum de Liège, rue Pont d'Avroy, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.22, courriel infos@orw.be,
site www.operaliege.be

Sébastien Varveris

Dynamath

Exposition jusqu'au mois de novembre et ateliers jusqu'au 30 décembre. Maison de la science, quai Edouard Van Beneden 22, 4020 Liège. **Contacts :** tél. 04.366.50.04, courriel maison.science@ulg.ac.be, site www.maisondelascience.be

PROMOTIONS

NOMINATION

Le conseil d'administration a nommé **Masendu Kalenga** au rang de chargé de cours à titre définitif, et **Didier Maquet**, au rang de chargé de cours à temps partiel (faculté de Médecine). Le conseil d'administration a nommé au rang de chargé de cours, pour un terme de cinq ans, **Nathalie Jacobs** (faculté de Médecine), et au rang de chargé de cours à temps partiel pour un terme de cinq ans, **Nicolas Paquot** et **Marco Tomasella** (faculté de Médecine).

PRIX

Bastien Martin, jeune diplômé ULg, a reçu le prix de Wallonie Image au concours de scénarios de court métrage organisé autour de "Liège 2017". Le prix ULg a été remis à deux étudiants en arts du spectacle : **Victor-Emmanuel Boinem** et **Régis Falque**. Voir le site www.ulg.ac.be/courtmetrage

Quatre étudiants en 2^e master droit (**Marc-Junior de Samblanx**, **Mélanie Grégoire**, **Aurélie Morreale** et **Marie Pieri**) ont remporté le prix du meilleur mémoire et obtenu une 2^e place en finale au concours de plaidoirie en droit de l'Union européenne organisée par l'université de Lille II. Voir le site www.droit.ulg.ac.be

FONDATIONS DU PATRIMOINE DE L'ULG

La fondation Marie-Louise Leonard a attribué son prix à **Fanny Brotcorne**.

La fondation Louise Gillet a octroyé un prix scientifique à **Thomas Hermans**.

La fondation Edmond Huynen a décidé de soutenir **Ludovic Martinelle** qui effectuera une formation doctorale de six mois à l'Institut Oswaldo Cruz à Rio de Janeiro.

La fondation Pierre Evrard a distingué **Hélène Foucart** et **Maxime Evrard**.

Le prix Albert Doppagne a été octroyé à **Fanny Lorant**.

La fondation Halkin-Williot a attribué son prix à **Jonathan Dumont**.

La fondation Pro Philo DD a octroyé une bourse à **Sébastien Barbion**.

La bourse Oleg Chichovsky a octroyé une aide à **Victoria Kovatz**,

Romain Dumont, **Anna Evdokimova** et **Georges Fares**.

La fondation Fernand Pisart a octroyé 31 bourses de mobilité d'entrée pour un montant total de 33 200 euros.

RECHERCHE

FONDS SPÉCIAUX POUR LA RECHERCHE

En 2012, l'ULg consacrera plus de 4 millions d'euros au soutien de 76 projets de recherche à travers les fonds spéciaux de la recherche. Le soutien direct aux projets est octroyé via des crédits attribués à des jeunes académiques, des crédits de fonctionnement et le cofinancement de gros équipements.

Gros équipements 2012 :

- cytomètre en flux analyseur, type BD FACSVerser (**Frédéric Baron**, Sc. Santé)
- chromatographie d'exclusion stérique (**Christine Jerome**, Sc. & Tech.)
- four de transformation (Pr Jacqueline **Lecomte-Beckers** et **Ahmed Rassili**, Sc. & Tech.)

Projets de jeunes académiques :

- **Julien Hanson** (Sc. Santé)
- **Maarten Arnst**, **Denis Baurain**, **Vincent Denoel**, **Benjamin Dewals**, **Tristan Gilet**, **Marc Hanikenne**, **Aurélia Hubert-Ferrari**, **Alejandro Silhanek** (Sc. & Tech.)
- **Arnaud Dewalque**, **Catherine Fallon**, **Axel Gautier**, **Benjamin Huybrechts**, **François Provenzano**, **Veerle Rots** (Sc. Hum.)
- **Charlotte Cornil** (Intersect.)

Voir le site

www.ulg.ac.be/cms/c_37921/subside-communautaire-pour-la-recherche

PAI – PHASE 7

Après de nombreux rebondissements concernant sa reconduction, le programme PAI démarra début mai 2012. 29 équipes de chercheurs de l'ULg seront associées à ces projets intercommunautaires, dont quatre conduites par l'ULg par les Prs Jacques Defourny (Sc. Hum.), Michel Georges (Sc. Santé), Bernard Joris (Sc. & Tech.) et Alain Vanderplasschen (Sc. Santé).

Voir le site www.belspo.be/belspo/index_en.stm

RAPPEL

La base de données SI4PP reprend une série de possibilités de support financier offert par l'ULg et par des organismes extérieurs (wallons, belges, internationaux) pour la mobilité et les projets personnels
Informations : http://www.ulg.ac.be/cms/c_433341/si4pp-accueil

ENTREPRISES

ŒUFS DE CRISTAL

L'Interface Entreprises-Université a remis ses "œufs de cristal" le 28 mars à six entrepreneurs et chercheurs pour la valorisation de leurs compétences. Ont été distingués : la spin-off **Ampacimon** (Pr Jean-Louis Lilien), **Artialis** (Pr Yves Henrotin), le Pr **Jean-Michel Foidart**, le Pr **Jean-Paul Pirard** et le Dr **Anne-Claude Romain** (campus d'Arlon). L'entreprise Prayon a également reçu un "œuf de cristal".

EXTRA MUROS

PARIS-LIÈGE

Un nouveau venu dans le monde des prix littéraires : le "Paris-Liège". Décerné à l'automne prochain, il récompensera l'auteur d'un essai rédigé en langue française. Jean-François Kahn présidera cette année le jury composé par des membres issus de trois pays francophones, le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Belgique, dont le Pr Jean-Marie Klinkenberg de l'ULg. Dans le comité organisateur figurent plusieurs membres de l'ULg : Arthur Bodson, Laurence Bouquiaux, Vinciane Despret, Pierre Somville, Lucienne Strivay, Nicolas Thirion, Pierre Verjans, Jospeh Vromans et Jean Winand.

Le prix est organisé par la ville, l'université, l'Académie des beaux-arts de Liège et est soutenu par l'Académie royale de langue et de littérature à Bruxelles. La somme de 10 000 euros sera attribuée au lauréat, ce qui fera du "Paris-Liège" le prix le mieux coté en sciences humaines.

35 ANS

Pour fêter son 35^e anniversaire, le Musée en plein air du Sart-Tilman organise une exposition rétrospective de ses œuvres. Celle-ci retracera l'histoire du musée, ses collaborations avec plusieurs artistes contemporains, l'intégration des œuvres dans le domaine du Sart-Tilman. L'exposition présentera aussi les projets et collaborations à venir.

Du vendredi 27 avril au vendredi 11 mai, à la salle d'exposition du Musée en plein air du Sart-Tilman au CHU (Centre hospitalier universitaire de Liège). Les mardis, mercredis et jeudis de 12 à 16h et sur rendez-vous.

Contacts : courriel musee.pleinair@ulg.ac.be, voir le site www.ulg.ac.be (rubrique Art)

RIO+20

En préparation au sommet "Rio+20" du 20 au 22 juin prochain, les étudiants de HEC-ULg (option Management des entreprises sociales) organisent **un colloque sur le thème des alliances innovantes pour le développement durable**. En partenariat avec "Pour la Solidarité" et "Liège en transition". Avec la participation du ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt et du ministre du Développement durable Jean-Marc Nollet. Le vendredi 27 avril, à partir de 9h, au cinéma Sauvenière.

MAMAC

L'Amicale du personnel propose une visite guidée au Mamac de l'exposition "Images de l'Amour, amour de l'image" dans le cadre de la 8^e édition de la Biennale internationale de la photographie, le même jour de 10 à 12h. Informations sur le site www.apulg.ulg.ac

TROIS RAQUETTES

Pour la onzième année consécutive, les clubs sportifs verviétois et les chercheurs de l'université de Liège et du CHU s'associent dans la lutte contre le cancer en organisant **un tournoi "3 raquettes" dans le hall du tennis couvert de Maison-Bois à Heusy, le samedi 19 mai**. Composez votre équipe de six joueurs/joueuses et venez vous mesurer dans trois sports de raquette : badminton, tennis de table et tennis.

Contacts : tél. 04.366.24.56, courriel lctb@ulg.ac.be

INTRA MUROS

SOLIDARITÉ

Le 6^e jogging ELA Entreprises-Université du LIEGE science park aura lieu le vendredi 1^{er} juin de 12 à 14h. Invitation cordiale aux marcheurs, aux joggeurs sportifs et non-sportifs, ainsi qu'à leurs supporters pour cette action de solidarité au profit de la lutte contre les leucodystrophies, maladies orphelines qui touchent particulièrement les enfants. Une occasion pour les membres de l'ULg, du CHU, des centres de recherche et des entreprises partenaires, de partager un bon moment de convivialité.

Contacts : inscriptions avant la fin du mois d'avril, tél. 04.349.85.44

PACODEL

Une nouvelle structure vient d'être créée au sein des relations internationales de l'ULg : le Centre pour le partenariat et la coopération au développement (Pacodel).

Il regroupe les structures administratives de l'Université antérieurement chargées de la coordination et de la gestion des activités de coopération au développement, à savoir le Cecodel pour les sites de Liège et d'Arlon et le service des relations internationales "Sud" pour le site de Gembloux. Le Pacodel couvre les trois sites, son siège est situé à Gembloux et deux cellules opérationnelles sont en place sur les sites d'Arlon et de Liège.

Contacts : secrétariat, tél. 081.62.23.15, 04.366.55.31 et 063.23.08.67, courriel pacodel@ulg.ac.be

EDITING SERVICE

L'Editing and Translation Service, au sein de l'Institut supérieur des langues vivantes, met son expertise en anglais, néerlandais, allemand et espagnol à la disposition des chercheurs. Des native speakers relisent ou traduisent les documents, proposent leur aide dans la rédaction de candidatures, de présentations powerpoint, de pages web... Un suivi personnalisé (coaching) est possible en anglais, par exemple pour préparer à une communication orale. Nouveauté : traductions de documents officiels (attestations, diplômes, passeports, extraits d'actes de naissance, etc.) par un traducteur juré en anglais, allemand, néerlandais et espagnol.

Contacts : courriel psmith@ulg.ac.be

MONDE VÉGÉTAL

A l'initiative de l'European Plant Science, **une journée "Fascination of Plant Day" sera organisée à l'ULg le 18 mai**.

L'institut de botanique et l'Observatoire du monde des plantes ouvriront leurs portes. Visites guidées et conférences sont au programme. De 10 à 18h.

A l'institut de botanique (bât. B.22), Sart-Tilman, 4000 Liège.
Observatoire du monde des plantes (bât. B.77), Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : voir le site www.ulg.ac.be/plantday

COURONNEMENTS

HAENDEL ET MOZART PAR LE CHŒUR UNIVERSITAIRE

Le Chœur universitaire, sous la direction de Patrick Wilwerth, propose à l'église Saint-Jacques un concert où chœur, musiciens, solistes et grands orgues rencontreront dans un dialogue surprenant un saxophone aux couleurs sonores chaleureuses et, fait exceptionnel, Haendel et Mozart eux-mêmes.

Dans le cadre d'une église somptueuse, nimbée de lumière où l'expression chorale prendra toute son ampleur et le chant se parera d'ors et de pourpres, la Messe du Couronnement de Mozart et The Coronation Anthems de Haendel (hymnes pour le couronnement du roi George II d'Angleterre et de la reine Caroline) constitueront un concert original et jubilatoire.

Contacts : tél. 0498.42.34.17, courriel choeur@ulg.ac.be, réservations à la Fnac et au stand de Belle-Ile

Chœur universitaire de Liège



Une longueur d'avance

Le département aérospatial et mécanique relève le défi de moteurs hybrides



Nouveau véhicule prototype Urban concept conçu et fabriqué par les étudiants et les chercheurs du LTAS pour le European Shell Eco Marathon 2012 qui aura lieu à Rotterdam du 15 au 19 mai

Rétranché au dernier étage du B52, où il se fait toujours appeler "LTAS" (son ancien patronyme : Laboratoire des techniques aéronautiques et spatiales), le département aérospatial et mécanique compte, sur notre campus, parmi les structures les plus innovantes. Fondé par le Pr Fraeijns de Veubeke, père de la "méthode des éléments finis" qui a rayonné dans les années 1960 et 1970, ce laboratoire a notamment donné naissance, autour de quelques pionniers, au logiciel Samcef (simulation numérique pour prototypage virtuel de structures aéronautiques), ou encore à Open Engineering, spécialisée dans le calcul de systèmes multiphysiques. Désormais un « consortium énorme » à la suite d'une importante diversification de ses champs d'étude – de la thermodynamique à l'aérospatiale –, le LTAS peut aussi compter sur le dynamisme de son pôle d'ingénierie des véhicules, propulsé par le Pr Pierre Duysinx.

Bientôt les voitures seront vertes

Sa charge comprend des applications strictement automobiles des méthodes de conception par ordinateur – notamment développées au profit des secteurs aéronautique et spatial – ainsi qu'une partie expérimentale qui est, quant à elle, celle de la propulsion électrique et hybride. « Nous capitalisons sur notre expertise en matière de conception assistée par ordinateur, expertise qui converge de plus en plus avec nos recherches dans le secteur de la "green propulsion" », indique Pierre Duysinx. Qui rappelle que la mise au point d'un véhicule environnement-friendly aussi plaisant et silencieux qu'un véhicule moderne, véhicule qui jouit d'un haut niveau de satisfaction, relève du défi colossal, le moteur à combustion interne et l'agrément de conduite étant chacun le fruit d'un siècle de développement.

Ainsi, si un allégement de 10 % du poids de l'automobile permet une diminution de 6 % de la consommation d'énergie, il faut passer par

l'intégration de matériaux neufs comme la fibre de verre et la fibre de carbone, et/ou pousser les matériaux conventionnels comme l'acier à la limite de leurs possibilités. « A l'heure où le poids moyen de la voiture est en baisse après une augmentation constante qui aura duré plus de 20 ans, l'industrie automobile rêve d'une voiture composite à l'instar de l'avion. Les constructeurs allemands annoncent ainsi quelque 80 kg de matériaux composites dans leurs automobiles à l'horizon 2020. Ceci ne va pas sans son lot de problèmes : le défi, c'est le gain d'énergie sans perte d'agrément de conduite, sans parler du bruit de la caisse plus important du fait du faible poids de la voiture. Quant au moteur électrique, il est certes plus silencieux, mais pose par ailleurs ses propres difficultés, parce que celui-ci vibre à plus haute fréquence », explique le professeur, pleinement conscient que, entrant de plain-pied dans une époque particulièrement stimulante, le chercheur fait face à des possibilités réelles de s'insérer dans un changement.

Et le même professeur de poursuivre : « dans une industrie où la moindre erreur peut notamment se traduire par des dommages importants en termes de réputation, nous sommes aujourd'hui face au défi colossal de créer, dans des délais extrêmement courts (Angela Merkel entendait, l'an dernier, multiplier en dix ans, par 400 000 le nombre de voitures électriques en circulation, faisant de l'Allemagne un marché-pilote pour la mobilité électrique), des automobiles hybrides ou électriques dont la fiabilité, la performance et l'agrément de conduite – en ce compris la réduction du bruit – seraient au moins équivalentes à ceux des véhicules thermiques. »

Dans ce contexte, il convient de procéder à une nouvelle étude rigoureuse de quantité de phénomènes, laquelle passe inévitablement par la simulation numérique complexe. Qui est, fort opportunément, au fondement du LTAS dont les logiciels ont été reconnus par le Pr Kikuchi, vice-président du Toyota Central Research &

Development Laboratories himself pour leur potentiel d'innovation à l'abord de problèmes industriels posés par le développement d'automobiles électriques et hybrides. « C'est lui qui, par exemple, nous a conseillé de nous concentrer sur la simulation des lignes de transmission », ponctue Pierre Duysinx. C'est aussi la multinationale japonaise Toyota (qui a distancé les principales enseignes automobiles européennes en matière de propulsion hybride) que l'on retrouve, à l'ULG, aux commandes d'un programme de financement de thèses de doctorat (trois ans) dans le registre des nouveaux systèmes de traction. Un premier doctorant a entamé sa recherche en janvier 2012. « Au-delà de la contrainte de travailler avec des industriels plutôt que dans la recherche fondamentale, il y a le plaisir de contribuer véritablement à des solutions de demain », estime Pierre Duysinx.

Campus automobile

Le LTAS jouit par ailleurs d'une relation privilégiée avec le Campus automobile (Spa-Francorchamps) qui prend, entre autres options (voir l'article du 15^e jour du mois n°212 sur le projet Urbike), la forme d'un Sustainable Automotive Engineering Certificate, formation commune en anglais destinée aux ingénieurs sur le point d'être diplômés ou venant de l'être et qui souhaiteraient effectuer une spécialisation. C'est dans le cadre de cette formation qu'interviennent des professeurs de l'ULG, parallèlement aux séminaires donnés par des industriels – dont Ford Motor Europe. Selon Pierre Duysinx, « l'attrait de Francorchamps, outre le cadre prestigieux du circuit, c'est qu'il tient lieu d'interface entre la culture automobile germanique, fondée sur la robustesse et la fiabilité, et une culture plus latine, marquée par l'innovation et l'audace. »

Patrick Camal

Détection du mouvement

Une application smartphone développée à Montefiore

Smartphone à la main, c'est avec une certaine fierté que le Pr Marc Van Droogenbroeck, de l'institut Montefiore, se livre à une démonstration de l'application pour téléphone intelligent – pensée à partir de l'algorithme de VIBE (Visual Background Extractor) – du logiciel de traitement d'image développé à l'ULG il y a quelques années en collaboration avec Olivier Barnich. Ce logiciel permet d'isoler avec grande précision et en temps réel, par une technique dite de soustraction de l'arrière-plan, les personnes ou objets en mouvement dans une image. « Vous voyez, poursuit-il tout sourire, si je lance l'application et que je passe ma main devant la caméra du smartphone, celle-ci la détecte instantanément comme un objet en mouvement. » Sur l'écran du téléphone, la main en mouvement apparaît en effet teintée d'un rose fluo qui l'isole visuellement du reste de l'image filmée. Démonstration convaincante.

Question de pub ?

L'implémentation de l'algorithme VIBE sur smartphone – opération qui a nécessité la collaboration d'une troisième tête pensante, Damien Schadec, lui aussi chercheur à Montefiore – est avant tout un bon moyen de susciter les convoitises à l'égard du brevet déposé dans le cadre de leurs travaux sur la détection du mouvement et approuvé actuellement sous trois formes définitives – pour l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Le Pr Van Droogenbroeck, qui verrait bien son algorithme intégré à des dispositifs de prise de vue tels qu'une caméra ou un appareil photo, s'explique : « Certains clients potentiels se montrent intéressés par le brevet mais hésitent parfois à franchir le pas, se demandant, par exem-

ple, si l'algorithme permet une détection du mouvement en temps réel, satisfaisante d'un point de vue visuel. Plutôt que de leur demander de nous faire confiance sur parole, la démonstration par l'intermédiaire d'une application smartphone nous semblait être le meilleur moyen de rendre compte de l'efficacité de l'algorithme dans un dispositif qui présente des fonctionnalités similaires à celles d'une caméra et une capacité de stockage réduite. » Mieux qu'un long discours...

Quelques ajustements, mineurs, ont par ailleurs été nécessaires pour que le smartphone puisse supporter l'algorithme dont le code n'est, au départ, pas conçu pour ce genre d'environnement. « Nous avons dû trouver des accélérations algorithmiques afin d'optimiser le code, explique le professeur en précisant que l'opération a été réalisée assez facilement, le logiciel de départ étant peu gourmand. Les améliorations de l'algorithme ont surtout concerné la vitesse d'exécution et la gestion de la mémoire. »

Inpainting et chiffrement

A côté de l'application pour smartphone, disponible gratuitement en version démo téléchargeable sur internet, les déclinaisons du brevet imaginées par l'équipe en vue d'être intégrées à un dispositif de prise de vue explorent principalement trois domaines : le réglage dynamique, l'inpainting et le chiffrement. « Le réglage dynamique consiste à appliquer une transformation ou un réglage à une partie isolée d'une image. Dans notre cas, la partie en mouvement. Imaginons la situation suivante : je veux prendre en photo un sportif en pleine course et appliquer une focalisation uni-

quement sur lui. VIBE est capable de détecter en temps réel, simultanément à l'acquisition, le sportif qui surgit dans le cadre, de l'isoler, afin que le réglage ne soit appliqué que sur ce dernier. Même chose pour un réglage de luminosité, un flou artistique, etc. Une autre possibilité, un peu plus folle appelée inpainting et disponible également dans le démonstrateur, consiste à gommer un objet ou une personne en mouvement qui gènerait dans une scène filmée (ndlr : observé en direct, le résultat est d'ailleurs assez surprenant). Pour ce qui est du chiffrement de l'image, VIBE permet en fait de chiffrer, c'est-à-dire de flouter, toujours en temps réel, les parties en mouvement dans l'image. »

Une application qui devrait intéresser le domaine de la vidéosurveillance, où il est parfois question d'avoir un œil sur la scène qui se passe sans pour autant être en droit de voir le visage des personnes qui y déambulent.

Michaël Oliveira Magalhaes

La détection de mouvement dans une vidéo : histoire d'une technologie et d'un brevet

Conférence par Marc Van Droogenbroeck,
le mardi 15 mai de 12 à 14h
au château de Colonster dans le cadre de "Liège Creative".
Informations sur le site www.liègecreative.be

Bonne conduite

Les étudiants signent une charte "baptême"

Inne s'agit pas d'une révolution, mais plutôt d'une affirmation de la réalité d'une évolution. Le 27 mars, l'ensemble des comités de baptême de l'ULg, ou apparentés, signaient de conserve une charte "baptême" visant à affirmer que la tradition du baptême étudiant s'inscrit dans un cadre organisé et structuré, respectueux de la liberté individuelle et de la sécurité de tous. Il est cependant difficile de voir naître un tel document sans supposer qu'une certaine anarchie prévalait auparavant. Pourtant, « il n'y a rien de véritablement neuf », assure Xavier Claessens, l'un des actuels co-présidents de l'Association générale des étudiants liégeois (Agel). L'ensemble des points repris dans la charte étaient déjà appliqués par tous les comités. Mais la presse s'étant fait le relais d'incidents et d'accidents évidemment malheureux survenus dans le cadre plus ou moins large des fêtes étudiantes, le principe des baptêmes a de nouveau été mis sur la table comme une problématique. Il nous fallait donc réagir et rassurer publiquement. » Et aussi d'anticiper avant d'éventuels problèmes, comme le dit Emilie Detaille, la présidente de la Fédé.

Cette dernière association, représentant les étudiants liégeois, a d'ailleurs participé à l'élaboration de la charte. Depuis la création de la Plateforme étudiante, pas mal de structures étudiantes ont en effet pris le parti de se décloisonner dans l'optique d'accroître l'efficacité de certaines actions touchant, en fin de compte, l'ensemble des étudiants. Mais dans la mesure où les activités de la Fédé ne sont pas directement en lien avec le folklore, l'asbl logée en face du bâtiment de la place du 20-Août ne fait pas partie des signataires. Le résultat est donc le fruit d'un consensus et d'une gestation d'un an entre l'Agel, la Générale des vétés et Gembloux. « Il n'y avait aucun désaccord sur les principaux points du texte rédigé par l'ancien bureau. Il était juste question de tournures de phrases et de corrections orthographiques », relate Xavier. De comité en comité, le contenu est également passé par le service Qualité de vie étudiante de l'ULg qui a contribué à la mise sur papier. Souvent montrée comme une épine dans la chaussure folklorique, la société générale des étudiants en médecine vété-

rinaire (SGEVM), historiquement très bien ancrée, a signé des deux mains. Romain Martin, son président, l'approuve d'ailleurs sans ambages : « Il ne s'agit que de la confirmation de ce que l'on faisait déjà. Notre convention parrainage évoquait déjà la sécurité des "bleus" (ndlr : les futurs baptisés). Il faut savoir que nos parrains sont tous issus des dernières années d'études et que les bleus sont davantage pris en charge que dans les autres comités de baptême : ils sont logés, conduits, nourris... et aussi évidemment abreuves. C'est un fameux budget pour les parrains et marraines et les services de lift nous coûtent 2500 euros chaque année. Des alcootests sont utilisés à la sortie des activités où l'on boit de l'alcool et, cette année, on va organiser une formation en secourisme pour les parrains. » Et de relever que les mentalités ont bien évolué depuis deux ans, en ce qui concerne les distinctions de traitement qui étaient parfois encore réservées aux non-baptisés.

Que trouve-ton concrètement dans la charte ? Le libre choix de l'étudiant, la non-discrimination, la dignité et la sécurité y figurent évidemment en bonne place. D'autres questions plus pragmatiques s'y retrouvent également, telles que la limitation des nuisances sonores et le nettoyage des infrastructures utilisées. On y mentionne, par exemple, le rôle du carnet des bleus stipulant des remarques sur leur santé et la responsabilité de leurs "encadrants" qui s'engagent également à rester sobres pendant les bleusailles. Il s'agit aussi de la mise en place d'un organe d'évaluation et de recours qui se réunit au moins une fois par an et de la définition même du baptême.

Car cela reste un contexte favorable pour faire des rencontres, tisser des liens intra ou interfacultaires mais aussi « pour découvrir le folklore d'une manière sécurisée. Je me souviens d'un étudiant qui avait perdu sa chaussure après une bleusaille et qui a dû assister aux cours en pantoufles. C'est un peu comme un jeu de rôles auquel d'autres ont joué avant moi », conclut Xavier Claessens.

F.T.

Dans le cadre de 2012-Année des langues, Le 15^e jour du mois publie des articles en langues étrangères.
Voir la traduction sur le site www.ulg.ac.be/le15jour

Puesta en inmersión

Un coloquio sobre las diversas facetas del aprendizaje de las lenguas extranjeras.

A la hora de la mundialización y del volverse nuestras sociedades cada vez más multiculturales, es banal recordar la importancia esencial de los idiomas extranjeros. Consciente de esta urgencia, El Instituto Superior de Lenguas Vivas organiza el próximo sábado 21 de abril un coloquio titulado « Inmersión lingüística y bilingüismo precoz ». Una jornada de estudio que se enmarca muy bien dentro del « Año de Los Idiomas », acontecimiento coordinado, de enero a diciembre 2012, por la Universidad de Lieja.

« La idea maestra consiste en hacer balance de la manera de adquirir un saber lingüístico efectivo fuera de los cursos tradicionales », subraya Christine Bouvy, responsable de los cursos de lengua en Facultades. « Con este fin y por iniciativa del ISLV, sigue, nos dirigimos a quienquiera que se preguntara sobre el aprendizaje de los idiomas en inmersión, escolar o natural: directores de escuelas, profes, psicólogos y logopedas en centros especializados, padres, estudiantes y también testigos de una inmersión tardía en un ámbito profesional alófono. »

Se nota, este coloquio dirigido en gran parte hacia un público especialista, no se limitará al examen del aspecto teórico de su objeto de estudio. De ahí, tras las sesiones plenarias, los talleres prácticos que lo puntuarán.

« Esos siete talleres se llevarán a cabo simultáneamente y recogerán un número de testimonios seguidos por debates », precisa Christine Bouvy. Un programa tentador cuyo recorrido rápido basta para hacer hincapié tanto en su densidad como en su diversidad. Los primeros cuatro talleres, respectivamente dedicados a «el bilingüismo precoz (inmersión en ámbito familiar)», la «inmersión en ámbito escolar (preescolar – primaria – secundaria)» las «estancias de estudio al extranjero» y la «inmersión en clases francófonas por estudiantes

inmigrados» tendrán lugar al final de la mañana.

Ni que decir tiene que al final de las ponencias introductorias, la asistencia podrá dirigir cuantas preguntas quiera a los conferenciantes.

En cuanto a los talleres de la tarde, recalcarán, por un lado, las vivencias de los estudiantes que cursaron una formación en inmersión escolar y de los estudiantes que consolidaron su aprendizaje lingüístico mediante estancias en el extranjero y, por otro lado, las experiencias de los individuos que, llevados por los azares de la vida, tuvieron que aprender un idioma extranjero a una edad más avanzada.

Por fin, un séptimo taller, algo más práctico y dedicado a psicólogos y logopedas, perseguirá el objetivo de contestar una pregunta que sigue punzante en buena parte de los padres: «¿se pueden evaluar los riesgos en los candidatos a la inmersión escolar?».

Varias pruebas y herramientas se presentarán –entre otras cosas, un conjunto de evaluaciones preventivas–, lo cual puede apaciguar cualquier aprehensión inconsiderada acerca del tema, puesto que la investigación en esta materia ha evidenciado que la inmersión no induce ningún efecto negativo sobre la lengua materna cuando aquella es aplicada correctamente.

Henri Deleersnijder
Traducción: Julien Dubois

Coloquio «Inmersión lingüística y bilingüismo precoz»
Sábado 21 abril, a partir de 9h
Campus du Sart-Tilman, amphithéâtres de l'Europe

Contactos: cbouvy@ulg.ac.be, programa en el enlace siguiente
www.ulg.ac.be/annee-des-langues



Fabrice Terlonge

Saint-Torè

Un rayon de soleil dans un pré et ce sont tous les moutons qui s'illuminent. Enrobés de leurs tabliers plus très immaculés, les nombreux étudiants qui ont pris part cette année aux festivités de la Saint-Torè affichaient l'air ravi des beaux jours. Dès le premier soir, le chapiteau installé pour la dernière fois sur son emplacement du Val-Benoît enregistrait 500 entrées en plus des 1800 préventes écoulées. « Cela faisait longtemps qu'on n'avait plus vu autant de monde », se congratulaient les fêtards dans l'agréable mais odorante chaleur humaine. Il faut dire que, le même jour, les étudiants HEC, éjectés de l'esplanade Saint-Léonard par les riverains, avaient dû déplacer leur fameuse Garden Party juste à côté, près du Forem. Cette année, l'"effet Garden" joua donc à plein puisqu'il ne restait que quelques dizaines de mètres à faire pour prolonger la soirée. Cerise sur le gâteau : grâce à l'excellent travail effectué par les co-présidents de l'Agel, en bonne collaboration avec la Ville, aucun incident réel n'a été noté au tableau des festivités.

Le lendemain, le traditionnel cortège du mardi emmena au pas de charge 3000 participants rassemblés autour de sept chars. Première étape prolongée au monument Tchantchès, en Outremeuse, avant que la procession ne s'en aille conclure en apotheose à la statue du Torè, aux Terrasses, avec une heure et demie de retard. Certains rapportant, comme explication, une friction avec un officier de police en tête de cortège. L'épisode rappelle que le folklore est aussi fait de futilités... telles que les agressions à la boue sauvagement perpétrées dans l'ineffable fosse creusée chaque année lors des Trottis, le mercredi. Car s'il n'était plus question de remugles, certains s'étaient mués là-bas en statues d'argile aux lèvres purpurines s'accrochant à quelque objet évoquant très abstraitemen une trottinette. Tous, en tout cas, n'auront de cesse de remercier les responsables du comité de baptême "ingé" d'être allés déposer des œufs à Sainte-Claire pour s'assurer un ciel radieux.

F.T.

Histoire culturelle de la Wallonie

Une fois encore, le fonds Mercator publie un très bel ouvrage consacré au patrimoine. Richement illustrée, l'*Histoire culturelle de la Wallonie* offre une vision historique et thématique de la culture en Wallonie. A travers les nombreuses expressions artistiques, musicales, littéraires et autres d'un sentiment wallon, elle explore aussi la question de l'identité culturelle de la Wallonie au fil des siècles. Bruno Demoulin, directeur scientifique de l'ouvrage, responsable du cours d'histoire culturelle de la Wallonie à l'ULg, et Guénaël Devillet, directeur du Service d'étude en géographie économique fondamentale et appliquée (Segefa), ont accepté de rencontrer Le 15^e jour du mois.

Le 15^e jour du mois : Pourquoi publier un tel ouvrage aujourd'hui ?

Bruno Demoulin : Depuis l'*Histoire de la Wallonie* parue en 1973 sous la plume de Léopold Genicot, il n'y a pas encore eu d'ouvrage spécifique consacré à l'histoire culturelle de la région. Or la culture est un ciment essentiel entre les Wallons, et sans doute est-il bon d'en faire état au moment où les hommes politiques réfléchissent à son avenir institutionnel. J'insiste cependant sur le fait que la publication n'est pas un manifeste elle est œuvre de scientifiques qui, même s'ils témoignent d'une certaine empathie pour le sujet, ne versent jamais dans la revendication politique.

Dresser le portrait culturel de la Wallonie fut la seule ambition des 32 collaborateurs recrutés dans l'ensemble des universités et institutions muséales francophones. L'université de Liège est particulièrement bien représentée dans l'index des auteurs... mais il est vrai qu'elle compte dans ses rangs d'éminents spécialistes en la matière. Je me réjouis du résultat d'autant que le fonds Mercator – partenaire extrêmement précieux dans cette aventure – a décidé de faire paraître également le livre en néerlandais et en anglais. Pour la Région wallonne qui finance une partie du projet, cette publication est un motif de fierté car elle témoigne d'un (très) riche patrimoine. C'est un bel espoir pour l'avenir.

Le 15^e jour : Venons-en à la table des matières...

B.D. : Concernant le territoire, nous avons choisi d'analyser la Wallonie telle que définie par la réforme constitutionnelle de 1970, laquelle englobe la Communauté germanophone mais pas la Région bruxelloise. Quant à la culture, nous avons repris la définition proposée par l'Unesco, soit "l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. La culture englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances". Elle ne connaît pas les frontières : la culture



Bruno Demoulin

transcende à l'évidence et le fait politique et le fait linguistique.

La première partie du livre revisite l'histoire de ce territoire selon un plan chronologique. La deuxième séquence présente la culture en Wallonie : la langue, la littérature, l'édition, le monde musical, les arts de la scène, les arts plastiques, la photographie, le cinéma, les musées, etc., et la troisième nous propose le regard de nos voisins bruxellois, flamands, allemands et français.

Si l'*Histoire culturelle de la Wallonie* montre la grande richesse du patrimoine wallon, elle révèle aussi le sens de la dérision, de l'auto-dérision, qui caractérise ses habitants et particulièrement les créateurs qui font rayonner sur la scène internationale le nom de la Wallonie.

Le 15^e jour du mois : Le Segefa a participé à un ouvrage d'histoire et de culture...

Guénaël Devillet : Oui. Nous avons dessiné une dizaine de cartes qui retracent l'évolution du territoire de l'actuelle Wallonie. Depuis la Gaule Belgique jusqu'au XX^e siècle, en passant par le traité de Verdun et les Pays-Bas autrichiens. Ce cahier cartographique, placé en tout début d'ouvrage, donne en quelques pages les points de repère importants de l'histoire du territoire. Le livre montre les atouts dont dispose la Wallonie et rappelle que, jusque dans les années 1950 environ, elle était la région la plus prospère du pays. Depuis les premiers essoufflements de la sidérurgie, on assiste cependant à une reconversion difficile car la culture wallonne est marquée par ce passé glorieux et par les grandes entreprises.

Le 15^e jour : Pourquoi la Wallonie accuse-t-elle depuis quelques années déjà un retard économique ?

G.D. : Si on regarde le taux de chômage, il est à l'évidence plus élevé en Wallonie qu'en Flandre alors que le contexte de taxation et le coût du travail sont identiques (ce qui n'est pas le cas en Allemagne par exemple, où le coût salarial est moindre). Pourquoi ? Je ne peux formuler que quelques hypothèses... En 1830, lors de la Révolution belge, la Flandre catholique s'est désolidarisée des Pays-Bas protestants et s'est forgée une identité spécifique. La Wallonie s'est plutôt sentie proche de la France. Forte d'une langue internationale, elle a certainement moins ressenti le besoin d'apprendre des langues étrangères, ce qui constitue un handicap pour son développement actuel. D'autre part, je le disais précédemment, la Wallonie est marquée par son passé industriel de grands groupes. En Flandre, on a vu plus tôt et plus facilement émerger de petites structures maintenant florissantes.

Le 15^e jour : Peut-on raisonnablement être optimiste pour l'avenir ?

G.D. : Je le pense. La culture managériale s'installe aussi en Wallonie. Des initiatives majeures, comme les pôles de compétitivité, ont été prises égale-



Guénaël Devillet

ment. Ces démarches ont insufflé une réelle dynamique. L'évolution des mentalités est en cours. Voyez les spin-offs par exemple. Ces petites structures sont nées à l'Université, institution jadis assez peu ouverte sur le monde économique.

A mon sens, il y a encore une autre évolution à mener : celle d'un partenariat avec nos voisins allemands. A moins de 50 km de Liège, Aix-la-Chapelle est une véritable pépinière d'ingénieurs et d'entreprises. Or nous n'avons presque pas de contacts avec ce pays ! Nous devons prendre appui sur notre communauté germanophone pour développer des collaborations, ce qui implique – on y revient – de maîtriser l'allemand. Cela prendra du temps, une génération peut-être, voire deux, mais nous sommes sur la bonne voie : des établissements secondaires proposent déjà des cursus en immersion allemande.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Bruno Demoulin (dir.), *Histoire culturelle de la Wallonie*, fonds Mercator, Bruxelles, 2012.

Sur l'ouvrage, voir l'article sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/histoire).

ECHO

La coopération universitaire au développement en plein doute

C'est l'histoire d'une compétence dont on ne sait plus très bien aujourd'hui qui veut ou peut la mettre en œuvre. La coopération universitaire au développement est mixte : associée à la politique de coopération belge au développement, elle est fédérale et, à ce titre, largement financée par l'Etat ; mise en œuvre avec les universités et partiellement financée par elles également, elle est liée aux Communautés. Mais le gouvernement fédéral, dans son dernier ajustement budgétaire, a déclaré cette compétence "usurpée" : il ne devrait pas la financer car elle relèverait des seules Communautés. Une interprétation que contestent les acteurs de la coopération universitaire au développement. Et qui les place en très mauvaise posture : qui va assumer demain les 65 millions d'euros que le fédéral investissait ? Les Communautés vont-elles prendre le relais ? Intégralement ? Au Nord comme au Sud, de la Belgique ? Bien des questions se posent à ce sujet et le flou règne dans l'attente d'une réunion du comité interministériel du budget, au sein duquel les différentes entités doivent se concerter.

A l'heure d'écrire ces lignes, cette réunion devrait avoir eu lieu. Y aura-t-il eu une décision ? En attendant, la CUD, la coopération universitaire au développement gérée par le CIUF du côté francophone, rappelait opportunément, lors d'une conférence de presse le 21 mars, que tous ses moyens sont déjà gelés par le fédéral depuis janvier de cette année ! Nonobstant de savoir qui prendra demain en charge financièrement la compétence, c'est dès maintenant que la coopération universitaire est menacée, que des emplois vont être perdus et des projets arrêtés. C'est pourquoi c'est de la colère, un sentiment de tristesse et de surprise (*La Libre Belgique*, 22/03) qu'ont exprimé les représentants de la CUD lors de cette conférence de presse présidée par le recteur Bernard Rentier en tant que président du CIUF. Réagissant à la prise de position de la CUD, Paul Magnette, ministre fédéral en charge de la Coopération, se voulait pourtant rassurant à la tribune de la Chambre : *Le fédéral ne cessera de financer que s'il y a un accord entre Communautés et Régions. Je veux rassurer les acteurs de la coopération : mon administration a mandat de continuer à payer*

aussi longtemps qu'il n'y a pas accord sur l'ensemble des compétences (*La Libre Belgique*).

La liste des "compétences usurpées" est en réalité une pomme de discorde entre les niveaux de pouvoir. Le ministre-président flamand a fait monter la pression en déclarant que cette liste pouvait être déchirée et qu'il n'était plus nécessaire d'y faire référence (*Le Soir*, 22/03). Prônant bien souvent la "bonne gouvernance" dans les projets qu'ils soutiennent, les responsables de la CUD ont aujourd'hui bien du mal à expliquer ce qu'il se passe en Belgique à leurs partenaires du Sud... Ils clament leur désarroi à travers une pétition qui, fin mars, a déjà recueilli près de 7000 signatures (<http://11209.lapetition.be>).

D.M.

questions à Jean-Jacques Detraux

La personne handicapée



François-Xavier Gaudion

Jean-Jacques Detraux est professeur en faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'ULg. Directeur de l'unité "psychologie et pédagogie du handicap" dans le département cognition et comportement, il est aussi président du Centre d'étude et de formation pour l'éducation spécialisée (Cefes).

Psychologue et pédagogue, il a concilié ses deux passions en faveur de la personne handicapée et consacré sa recherche sur l'apprentissage en général, et en particulier sur l'intégration scolaire des enfants déficients en milieux non spécialisés. A l'occasion des "Special Olympics Belgium" – qui se dérouleront à Liège du 16 au 19 mai à l'initiative de la ville de Seraing, de la province et de l'université de Liège –, Le 15^e jour du mois l'a rencontré.

Le 15^e jour du mois : Que pensez-vous de ce genre d'événement ?

Jean-Jacques Detraux : C'est une belle manifestation dans la mesure où elle donne aux personnes avec déficience intellectuelle la possibilité de s'épanouir grâce au sport. C'est l'occasion de mettre en valeur les talents des personnes handicapées, ce qui est toujours positif pour elles. Attention cependant de ne pas considérer les exploits de ces personnes uniquement parce qu'elles sont en situation de handicap.

Le 15^e jour : Quels types de recherche menez-vous ?

J.-J.D. : L'unité "psychologie et pédagogie du handicap" a défini deux axes prioritaires de recherche. Le premier est centré sur la connaissance de diverses déficiences : déficience intellectuelle, autisme (troubles de la communication), infirmité cérébrale (lésion du cerveau qui génère des troubles moteurs et des difficultés d'apprentissage). En ce qui concerne la déficience intellectuelle, diverses études portent sur des syndromes tels que les syndromes de Down (mieux connu sous le nom de trisomie 21), de Williams, de X-Fragile et de Di George (troubles de l'apprentissage). Cet axe "psychologique" entend explorer les caractéristiques de fonctionnement neuropsychologique chez ces patients afin d'affiner le diagnostic, étape indispensable à toute prise en charge. Les recherches montrent en effet qu'un profil spécifique de compétences est associé à chacun de ces syndromes.

Pour mener à bien ces études, nous collaborons notamment avec les universités de Genève, Metz, Nancy II, Rouen, Lille III, Montpellier, et nous développons des batteries d'évaluation des troubles socio-émotionnels d'une part et du vieillissement précoce des adultes avec trisomie 21 d'autre part.

Le second axe, "psychopédagogique", est consacré à l'analyse des trajectoires de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille, en lien avec les consultations de la clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU). Nous étudions comment le système familial (les parents, la fratrie, les grands-parents) fait face à la problématique du handicap (stratégies de coping, capacités de résilience), comment la crèche, l'école et les milieux éducatifs en général peuvent accueillir l'enfant différent et comment ces milieux, y compris l'Université, peuvent devenir "inclusifs" et, enfin, comment se déroule la transition vers l'âge adulte en permettant à la personne de progresser vers une autodétermination et une capacité à choisir sa vie.

Par ailleurs, nous avons participé à la création de réseaux européens sur le polyhandicap (situation de handicap très sévère) et sur l'intervention précoce chez de jeunes enfants avec diverses déficiences (accompagnement des enfants âgés de 0 à 8 ans et de leur famille).

Le 15^e jour : Comment concevez-vous vos consultations ?

J.-J.D. : Notre action commence dès l'annonce de la déficience aux parents. Comment vont-ils faire face ? Ensuite, nous suivons les enfants qui vont à la crèche et travaillons avec les services d'intervention précoce qui les accompagnent jusqu'à 8 ans. Nous pouvons également mener avec les parents une réflexion sur la scolarité de leur enfant. En effet, depuis la Convention relative aux droits des

personnes handicapées (crée par l'ONU en 2006 et ratifiée par la Belgique en 2009) qui préconise la pleine participation sociale de toute personne handicapée, l'intégration des enfants porteurs d'une déficience dans les classes se développe dans l'enseignement ordinaire, ce qui améliore considérablement leur qualité de vie et celle des parents. Des recherches ont confirmé que nombre d'enfants porteurs d'une trisomie 21, d'un autisme, d'une infirmité motrice cérébrale, font montre de performances remarquables une fois accueillis dans une classe. Par ailleurs, nous accompagnons aussi des élèves présentant des troubles de l'apprentissage comme la dyslexie, la dyscalculie, la dysphasie, la dyspraxie, etc., et dont les parents souhaitent la poursuite de la scolarité en enseignement ordinaire.

Grâce à l'aide des neuropsychologues et des psychologues du développement, les profils de compétences sont maintenant mieux connus, ce qui permet une intervention psychologique plus ciblée. Si les enfants trisomiques, par exemple, ont un vocabulaire étendu et un bon niveau de communication pragmatique, ils manifestent des problèmes en grammaire et en compréhension. Intégrer dans leur apprentissage des éléments visuels est très utile. Comme tous les enfants, ils ont besoin de stimulations adéquates pour progresser.

Dans le cadre scolaire, nous travaillons avec les enfants, les parents, les instituteurs et les thérapeutes en tenant compte des besoins des uns et des autres. Hormis lorsque l'enfant est atteint de troubles très sévères, mentaux et moteurs, les choses se passent bien dans l'ensemble et l'on peut (on doit !) avoir des projets ambitieux.

Le 15^e jour : Pensez-vous que le handicap est mieux perçu aujourd'hui ?

J.-J.D. : Après 30 ans de carrière, je constate qu'il y a un net changement des mentalités à l'heure actuelle. Les écoles acceptent plus aisément la venue d'enfants présentant des déficiences et ceux-ci sont intégrés plus facilement dans les classes. Dans le monde du travail aussi, on perçoit une meilleure acceptation des personnes handicapées. Les étudiants sont également plus sensibles à cette thématique : ils sont plus nombreux aujourd'hui à réaliser un mémoire sur le sujet et à y consacrer ensuite leur carrière.

Ce qui est nouveau aussi, c'est la revendication des personnes handicapées à pourvoir s'auto-déterminer. Elles osent prendre la parole pour manifester leur volonté de faire des choix, ce qui suppose une certaine capacité intellectuelle voire un jugement critique.

Il n'en reste pas moins que la question du vivre-ensemble est et reste difficile. Un travail permanent sur les représentations que suscitent chez chacun de nous le handicap et plus généralement l'altérité chez autrui doit se poursuivre.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Special Olympics Belgium

Du 16 au 19 mai, aux centres sportifs du Bois de l'Abbaye, du Bois Saint-Jean, du Sart-Tilman, au bowling Carré d'as et au Manège Eperon.

Contacts : courriel bernadette.chatelle@specialolympics.be, site www.specialolympics.be

